

Ressources budgétaires pour 2004 - Fixation de divers tarifs, taxes et droits

M. LE MAIRE, Rapporteur : Après examen par la Municipalité, il est proposé au Conseil Municipal de fixer comme suit le montant des tarifs, taxes et droits correspondant aux prestations assurées par la Ville de Besançon dans divers domaines et qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2004.

I - Droits de place

A. Foires et marchés (augmentation moyenne : 1,5 %)

Tarifs de base	2003	Propositions 2004	% augmentation
<i>A. Maraîchers, revendeurs détaillants, «petits paniers», autres commerçants, brocanteurs, fripiers artisans, démonstrateurs</i>			
le mètre linéaire par demi-journée	0,76 €	0,77 €	1,32
le mètre linéaire par jour	1,40 €	1,42 €	1,42
abonnement mensuel (2 demi-journées sur 4 semaines)	6,34 €	6,00 €	- 5,36
L'abonnement mensuel a été revu à la baisse, car le tarif proposé en 2003 ne présentait pas d'avantage financier par rapport au tarif journée.			
Marché centre-ville : tarifs identiques à 2003 en raison des travaux de réaménagement de la place de la Révolution			
le mètre linéaire par demi-journée	0,75 €	0,75 €	
le mètre linéaire par jour	1,38 €	1,38 €	
abonnement mensuel / 2 demi-journées sur 4 semaines	6,25 €	6,00 €	- 4
<i>B. Dimanches et jours fériés</i>			
le mètre linéaire par demi-journée	1,16 €	1,20 €	3,45
le mètre linéaire par jour	1,65 €	1,70 €	3,00
<i>C. Vente de fleurs Toussaint</i>			
le mètre linéaire	6,54 €	6,65 €	1,68
<i>D. Vente de sapins</i>			
forfait par case de 13 m ² par jour	16,08 €	16,35 €	1,68
forfait par case de 13 m ² - 9 jours	80,26 €	81,50 €	1,54

B. Marché Beaux-Arts

Les tarifs ci-dessous ont été fixés pour 2004 par délibération du Conseil Municipal du 14 mars 2002 (16,77 €/m²/mois en 2003 - 19,06 €/m²/mois en 2004).

Cases	Superficie	Prix	Parking		Réserve		Total
		€	N°	€	N°	€	€
A1 + A2	65,63 m ²	1 250,91	15-17	137,20	16-17	60,98	1 449,09
A3	27,37 m ²	521,67	38	68,60	30	30,49	620,76

Cases	Superficie	Prix	Parking		Réserve		Total
		€	N°	€	N°	€	€
A4	23,91 m ²	455,72	4	68,60	23	30,49	554,81
B1	21,76 m ²	414,74	18	68,60	35	30,49	513,83
B2 + B4	33,34 m ²	635,46	42-43	137,20	42-43	60,98	833,64
B3	21,76 m ²	414,74	11	68,60	19	30,49	513,83
C1	16,67 m ²	317,73	41	68,60	9	30,49	416,82
C2	16,67 m ²	317,73	28	68,60	22	30,49	416,82
C3	16,67 m ²	317,73	16	68,60	5	30,49	416,82
C4	16,67 m ²	317,73	30	68,60	2	30,49	416,82
D1+D3	33,34 m ²	635,46	26-27	137,20	39-40	60,98	833,64
D2+D4	33,34 m ²	635,46	3-9	137,20	29-18	60,98	833,64
E1+E2	35,70 m ²	680,44	22-24	137,20	36-37	60,98	878,62
F1+F3	33,34 m ²	635,46	31-32	137,20	33-34	60,98	833,64
F2	16,67 m ²	317,73	34	68,60	10	30,49	416,82
F4	16,67 m ²	317,73	29	68,60	3	30,49	416,82
G1	16,67 m ²	317,73	14	68,60	11	30,49	416,82
G2	16,67 m ²	317,73	19	68,60	1	30,49	416,82
G3	16,67 m ²	317,73	25	68,60	4	30,49	416,82
G4	16,67 m ²	317,73	8	68,60	15	30,49	416,82
H1+H3	33,34 m ²	635,46	1-2	137,20	13-14	60,98	833,64
H2	16,67 m ²	317,73	33	68,60	12	30,49	416,82
H4	16,67 m ²	317,73	23	68,60	8	30,49	416,82
I1	17,41 m ²	331,83	5	68,60	38	30,49	430,92
I2	17,41 m ²	331,83	7	68,60	24	30,49	430,92
J1+J2	25,89 m ²	493,46	35-39	137,20	28-41	60,98	691,64
J3	8,26 m ²	157,47	10	68,60	25	30,49	256,52
K1+K2	29,40 m ²	560,36	40-6	137,20	6-7	60,98	758,54
L1	23,65 m ²	450,77	12	68,60	26	30,49	549,86
L2	22,50 m ²	428,85	13	68,60	27	30,49	527,94
M1+M2	27,88 m ²	531,39	36-37	137,20	31-32	60,98	729,57
N1+N2	24,60 m ²	468,88	20-21	137,20	20-21	60,98	667,06

C. Dispositions générales applicables aux foires et marchés

Les abonnements sont payables par mois (ou par trimestre) et d'avance. Sans préjudice des sanctions prévues au règlement, tout retard entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du droit à recouvrer par semaine ou partie de semaine.

D'autre part, dans tous les cas où il est prévu un tarif à l'abonnement, la location mensuelle constitue le mode normal d'occupation. Le tarif à la journée ou à la demi-journée n'est en conséquence consenti qu'à titre exceptionnel pour occupation supplémentaire dans la limite des emplacements disponibles.

Pour permettre le lancement de nouveaux marchés de quartier, l'Administration se réserve la possibilité de supprimer les droits de place pendant les trois premiers mois.

D. Manifestations publicitaires

	2003	Propositions 2004	% augmentation
par emplacement (12 m ² et plus) par véhicule et par jour	31,74 €	32,30 €	1,76
par emplacement (moins de 12 m ²) par véhicule et par jour	15,60 €	15,90 €	1,92

E. Expositions de véhicules d'occasion et de caravanes

	2003	Propositions 2004	% augmentation
par véhicule et par jour	3,68 €	3,75 €	1,90

F. Autres expositions

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Le m ² par jour	0,65 €	0,66 €	1,50

G. Fêtes foraines

	2003	Propositions 2004	% augmentation
<i>a) Fêtes de quartier (8 jours)</i>			
jusqu'à 200 m ² - le m ²	0,95 €	0,96 €	1,05
de 200 à 400 m ² - le m ²	0,67 €	0,68 €	1,50
au-dessus de 400 m ² - le m ²	0,59 €	0,60 €	1,69
véhicules autos et habitables	2,90 €	2,94 €	1,38
Remorques	1,80 €	1,83 €	1,67
<i>b) Fêtes de Pâques (15 jours - 3 dimanches)</i>			
jusqu'à 200 m ² - le m ²	1,96 €	2,00 €	2,00
de 200 à 400 m ² - le m ²	1,27 €	1,30 €	2,36
au-dessus de 400 m ² - le m ²	1,11 €	1,13 €	1,80
véhicules autos et habitables	5,66 €	5,75 €	1,59
remorques	3,68 €	3,75 €	1,90

H. Cirques

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Forfait par jour	439,58 €	447,00 €	1,69
Forfait nettoyage	809,20 €	822,00 €	1,58
Forfait installation		910,00 €	

I. Cirques de quartier

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Forfait par jour	56,68 €	57,50 €	1,45

J. Échoppes mobiles - Droits mensuels

	2003	Propositions 2004	% augmentation
<i>a) Produits non transformés (fleurs, fruits, légumes)</i>	49,95 €	50,70 €	1,50
<i>b) Produits artisanaux (bibelots, objets d'art)</i>	63,31 €	64,50 €	1,88
<i>c) Produits alimentaires (pizzas, frites, merguez, etc.)</i>	86,67 €	88,00 €	1,53
<i>d) Glaces et produits apparentés (zones piétonnes)</i>	173,22 €	176,00 €	1,60
<i>e) Marrons chauds</i>	173,22 €	176,00 €	1,60
<i>f) Autres produits</i>	224,00 €	228,00 €	1,78

K. Artisans

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Stationnement voies piétonnes			
prix par jour	19,30 €	19,60 €	1,55
prix par demi-journée	10,00 €	10,15 €	1,50
Carnet stationnement	28,50 €	29,00 €	1,75

L. Taxis - Droits de stationnement

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Redevance mensuelle	33,72 €	34,30 €	1,72

II - Fourrière à animaux

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Pension journalière chiens	5,85 €	5,95 €	1,71
Pension journalière chats	3,00 €	3,05 €	1,67
Frais de capture	39,75 €	40,50 €	1,89

III - Atelier de distillation

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Location journée pour résidents à Besançon	23,43 €	23,80 €	1,58
Location journée pour non-résidents à Besançon	38,80 €	39,40 €	1,55
Forfait nettoyage	60,00 €	61,00 €	1,67

IV - Autorisations de voirie**Tableau A**

N° des articles	Désignation	Unité d'appli- cation	Durée d'appli- cation	2003	Proposi- tions 2004	% augmen- tation
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	an	9,81 €	10,00 €	1,94
2	Porte menus	u	an	0,81 €	10,00 €	1,94
3	Appareil de distribution automatique	u	an	56,68 €	57,60 €	1,62
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	an	11,43 €	11,60 €	1,50
5	Terrasse couverte	m ²	an	49,16 €	49,90 €	1,50

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	2003	Propositions 2004	% augmentation
6	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	an	44,96 €	45,70 €	1,65
7	Enseignes provisoires (calicot) - Emplacement spécifique sur le domaine public	m ²	semaine	10,92 €	11,10 €	1,65
8	Enseignes provisoires (calicot) sur un bâtiment, parallèle à la façade	m ²	semaine	5,66 €	5,75 €	1,59
9	Préenseignes (panneaux réclame signalant un commerce en fond de cour)	u	an	9,81 €	10,00 €	1,94
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	an	57,00 €	58,00 €	1,75
11	Autres autorisations ponctuelles	u	jour	57,00 €	58,00 €	1,75
12	Autorisations (enseignes, alignements divers)	u		57,00 €	58,00 €	1,75
13	Dépose affichettes droit minimum par dizaine supplémentaire	1 à 10 10	par dépose	64,43 € 32,30 €	65,40 € 32,80 €	1,50 1,55

Tableau B - Permis de stationnement

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	2003	Propositions 2004	% augmentation
1	Occupation temporaire du sol par : * des matériaux de construction * échafaudage * emprise de chantier * bennes * camion nacelle, béton, pompe grue, etc.	m ²	semaine	1,27 €	1,29 €	1,57
1 bis	Plus-value pour occupation sur stationnement payant	m ²	semaine	1,88 €	1,91€	1,59
2	Occupation temporaire du sur-sol (par câble aérien ou canalisation)	m	semaine	0,30 €	0,31€	3,33
3	Accès entrée charretière	u	u	55,82 €	58,00 €	3,90
4	Autres permis de stationnement	u	u	55,82 €	58,00 €	3,90

Tableau C - Permissions de voirie

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	2003	Propositions 2004	% augmentation
1	Occupation extraordinaire du sol ou du sous-sol par des ouvrages	m ²	an	11,16 €	11,35 €	1,52
2	Occupation extraordinaire du sol ou du sous-sol par des câbles ou canalisations	m	an	11,16 €	11,35 €	1,52
3	Occupation extraordinaire du sous-sol par une galerie technique	m	an	23,34 €	23,70 €	1,50
4	Ouvrage extraordinaire en surplomb du domaine public	m ²	an	91,35 €	92,00 €	0,71
5	Miroir	u	an	64,25 €	65,20 €	1,49
6	Accès station service	u	an	55,82 €	58,00 €	3,90

Modalités d'application concernant les tableaux A, B, C

Article 1 : En zone piétonnière, semi-piétonnière ainsi que dans les sites particuliers aménagés par la Ville, définis ci-dessous :

- Grande Rue, entre les rues des Boucheries et de la Préfecture
- rue Bersot, dans la partie piétonne et dans l'emprise de l'école
- Place du 8 Septembre
- Place Pasteur - rue Pasteur
- rue des Granges , de la place de la Révolution à la rue Moncey
- rue de la République et rue d'Alsace devant le bâtiment Saint-Pierre
- rue Luc Breton
- rue Mairet
- rue Claude Pouillet
- rue Paris
- rue Jean Petit , entre les rues Courbet et Goudimel
- rue Courbet
- rue des Boucheries
- Place Jouffroy d'Abbans
- rue Battant, entre la place Jouffroy et la rue Champrond
- Place Marulaz
- Place Victor Hugo
- Faubourg Rivotte
- Promenade Granvelle
- Square Sarrail
- Parc Micaud,

les prix du tableau A sont doublés.

Article 2 : Le droit minimum perçu par autorisation ou permission sera de :

- 58,00 € (+ 1,75 %) hors zone piétonnière ou semi-piétonnière,
- 116,00 € (+ 1,75 %) en zone piétonnière ou semi-piétonnière pour les autorisations du tableau A.

Article 3 : Gratuité du stationnement pour un véhicule, en secteur payant, dès lors qu'il aura été délivré un permis de stationnement payant et pour un emplacement.

Article 4 : Le premier droit des autorisations mentionnées au tableau A et des permissions de voirie du tableau C, sera ramené à la moitié de la redevance annuelle si la demande a été faite le second semestre de l'année, mais en appliquant toujours le droit minimum.

Article 5 : L'exonération des droits d'occupation de la voie publique sera maintenue lors du ravalement de façade, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 1986 ; toutefois, elle sera limitée dans le temps à raison d'une semaine d'exonération pour 75 m² de façade ravalée à l'aplomb du domaine public, les ouvertures seront comptées comme surface pleine.

Article 6 : Les surfaces autorisées par l'arrêté de voirie devront être rigoureusement respectées. Chaque infraction constatée par un surveillant du domaine public fera l'objet d'une rectification du permis de stationnement ou de l'émission d'un permis complémentaire.

Article 7 : Exonération de droit :

• Pour la mise en place de mini-benne et de sac à gravats (contenance égale ou inférieure à 1 m³) à condition que la durée de pose soit égale ou inférieure à trois jours pour les mini-bennes et 24 heures pour les sacs à gravats. Ces dispositions sont applicables pour chaque chantier tous corps d'état confondus.

• Pour les associations à but non lucratif régies par la loi de 1901 désirant placer des enseignes provisoires à condition qu'aucune publicité étrangère à l'association ne figure sur les calicots : en aucun cas les calicots ne seront autorisés en travers des voies.

• Pour les éléments architecturaux des bâtiments et les balcons.

• Pour les projets visant l'intérêt public ou favorisant des négociations en vue de cet intérêt.

Article 8 : Ces tarifs s'appliqueront pour toute autorisation délivrée après le 31 décembre 2003.

Enlèvement de graffiti

1) le contrat annuel de maintenance et de nettoyage des supports avec participation financière du propriétaire de l'immeuble dont les façades ne sont pas protégées par un traitement préalable anti-graffiti (tarif identique à 2003)

Tarifs dégressifs par tranches :

• Tranche de 0 à 50 ml : 5,70 €/ml

• Tranche > 50 ml : 2,85 €/ml

• Tranche de 0 à 125 m² : 2,30 €/m²

• Tranche > 125 m² : 1,15 €/m².

2) le contrat annuel de maintenance et de nettoyage des supports sans participation financière du propriétaire de l'immeuble dont les façades sont protégées par un traitement préalable anti-graffiti

- Gratuit

3) la facturation au forfait horaire hors contrat (tarif identique à 2003)

- Tarif : 91,50 € TTC/heure.

Délivrance de clefs, télécommandes, prêt de panneaux

1) Prêt de clefs de bornes

Tarif : caution de 46,00 €

2) Délivrance de télécommandes

Tarif : caution de 46,00 €

3) Prêt de panneaux

Tarif : caution de 76,00 €

WC publics semi-automatiques (tarif identique à 2003)

Tarif : 0,30 €

Forfait d'intervention sur voirie

Tarif : 75,00 €

Ce tarif concerne le déplacement de personnel sur différents sites de la ville pour le compte de tiers (évaluation de préjudice suite à accidents, assurances, ...).

Forfait comptage sur voirie

Tarif : 10,00 € / demande

Ce tarif concerne la fourniture de données de comptages annuels de véhicules sur diverses voies de la commune.

V - Stationnement**A. Stationnement payant sur voirie**

	Tarifs 2003	Propositions tarifs 2004
Secteur rouge	1,00 € par 45 mn fractionnables par tranche de 7,5 mn Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 1 heure 30 incluant la possibilité de stationner gratuitement 15 mn	1,00 € par 45 mn fractionnables par tranche de 7,5 mn Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 1 heure 30 incluant la possibilité de stationner gratuitement 15 mn
Secteur bleu	1,00 € par heure fractionnable par tranche de 10 mn Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 3 heures	1,00 € par heure fractionnable par tranche de 10 mn Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 3 heures
Tarif résident	1,50 € pour 24 heures	1,50 € pour 24 heures

B. Parkings - Tarifs horaires (sans augmentation)*a) Parking Mairie et parkings Marché et Cusenier*

	Tarifs 2003	Propositions tarifs 2004
Tarif horaire	20 premières minutes gratuites De 9 heures à 19 heures : la 1 heure : 1 € Les 1/2 heures suivantes : 0,5 € Toute 1/2 heure commencée est due De 19 heures à 9 heures : 0,50 € de l'heure Forfait : 1€ la nuit	20 premières minutes gratuites De 9 heures à 19 heures : la 1 heure : 1 € Les 1/2 heures suivantes : 0,5 € Toute 1/2 heure commencée est due De 19 heures à 9 heures Forfait : 1 € la nuit
	Dimanches et jours fériés (sauf de 19 h à 9 h) 20 premières minutes gratuites 0,5 € par heure Toute heure commencée est due	Dimanches et jours fériés (sauf de 19 h à 9 h) 20 premières minutes gratuites 0,5 € par heure Toute heure commencée est due Cusenier : gratuit la nuit et jours fériés

b) Parkings Saint-Paul, Petit Chamars

	Tarifs 2003	Propositions tarifs 2004
Tarif horaire	De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h : la 1 heure : 1 € Les 1/2 heures suivantes : 0,5 € Toute 1/2 heure commencée est due Gratuité de 12 h à 13 h 30 et de 19 h à 9 h, dimanches et jours fériés	De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h : la 1 heure : 1 € Les 1/2 heures suivantes : 0,5 € Toute 1/2 heure commencée est due Gratuité de 12 h à 13 h 30 et de 19 h à 9 h, dimanches et jours fériés

C. Parkings - Abonnements (sans augmentation)*a) Parkings Mairie et Marché Beaux-Arts et Cusenier*

Types d'abonnements	2003			2004			Conditions
	Mois	Trimestre	Année	Mois	Trimestre	Année	
Résident nuit *	30,50 €	87,00 €	305,00 €	30,50 €	87,00 €	305,00 €	Abonnement valable de 17h00 à 9h00 du lundi au vendredi et 24h/24 samedi, dimanche et fériés
Résident permanent*	58,00 €	168,00 €	564,50 €	58,00 €	168,00 €	564,50 €	Abonnement valable 24h/24 tous les jours
Affaire lundi/vendredi	58,00 €	168,00 €	564,50 €	58,00 €	168,00 €	564,50 €	} Abonnements valables de 7h00 à 20h00 sur les jours déterminés
Affaire mardi/samedi	58,00 €	168,00 €	564,50 €	58,00 €	168,00 €	564,50 €	
Affaire lundi/samedi	74,00 €	214,50 €	720,50 €	74,00 €	214,50 €	720,50 €	
Affaire permanent	102,50 €	285,50 €	976,00 €	102,50 €	285,50 €	976,00 €	Abonnement valable 24h/24 tous les jours

* Le tarif résident est réservé aux habitants des quartiers Boucle et Battant (délimitation des conseils de quartier)

Abonnement limité aux parkings Mairie et Marché Beaux-Arts :

7 jours : 19,50 €

15 jours : 30,50 €

Forfait congrès : 3,50 € par jour (uniquement au parking Mairie et Marché Beaux-Arts).

b) Parkings Saint-Paul et Petit Chamars

Type d'abonnements	2003			2004			Modalités
	Mois	Trimestre	Année	Mois	Trimestre	Année	
Résident permanent*	37,00 €	91,50 €	351,00 €	37,00 €	91,50 €	351,00 €	Abonnement permanent valable 24h/24 tous les jours
Affaire 6 jours	40,00 €	107,00 €	-	40,00 €	107,00 €	-	Abonnement valable de 7h00 à 20h00 du lundi au samedi

* Le tarif résident est réservé aux Bisontins des quartiers Boucle et Battant (délimitation des conseils de quartier)

c) *Autres tarifs*

Forfait parents d'élèves : 50 % du tarif horaire.

D. Tarifs divers

	Tarifs 2003	Propositions 2004	% augmentation
Forfait artisans par jour et par place	4,00 €	4,00 €	0
Ticket perdu ou carte détériorée	8,00 €	8,00 €	0
Caution carte parking	15,50 €	15,50 €	0
Parking Saint-Etienne (Citadelle) - Stationnement payant lors de la mise en place de la navette de bus gratuite en été Par jour et par place	2,00 €	2,00 €	0

E. Frais de fourrière

	Tarifs 2003	Propositions 2004	% augmentation
Voiture particulière < 3,5 t			
Frais d'enlèvement	87,00 €	87,00 €	0
Jour de garde supplémentaire	4,60 €	4,60 €	0
Jour de garde supplémentaire dans le cadre d'une enquête judiciaire	3,20 €	3,20 €	0
Opération préalable	15,30 €	15,30 €	0
Restitution sur place	87,00 €	87,00 €	0
Intervention sauvegarde des véhicules (inondation, véhicules volés, ...)	53,40 €	53,50 €	0
Jour de garde pour véhicules sauvés des eaux, volés ou brûlés - A compter du 11 jour	4,60 €	4,60 €	0
Poids lourds > 3,5 t			
Frais d'enlèvement	122,00 €	122,00 €	0
Jour de garde supplémentaire	9,20 €	9,20 €	0
Opération préalable	22,90 €	22,90 €	0
Restitution sur place	122,00 €	122,00 €	0
Autres véhicules			
Frais d'enlèvement	45,80 €	45,80 €	0
Jour de garde supplémentaire	3,10 €	3,10 €	0
Opération préalable	7,70 €	7,70 €	0
Restitution sur place	45,80 €	45,80 €	0

Frais d'expertise (véhicules présents depuis plus de 3 jours à la fourrière) : 61 €.

Frais d'expertise (cyclomoteurs présents depuis plus de 3 jours à la fourrière) : 30,50 €.

VI - Concessions de terrains, droits et taxes afférents aux opérations effectuées dans les cimetières

Une hausse moyenne de 1,46 % est proposée pour les tarifs concernant les concessions et taxes d'inhumation.

Concessions : droits et taxes	Concessions		Taxe d'inhumation	
	Durée et type de concession	2003	Propositions 2004	2003
15 ans pleine terre (2 m ²)	197,90 €	201,00 €	57,40 €	58,20 €
30 ans pleine terre (2 m ²)	362,00 €	367,00 €	84,10 €	85,30 €
50 ans pleine terre (2 m ²)	722,50 €	733,00 €	84,10 €	85,30 €
Perpétuelle pleine terre (ne fait plus l'objet de concessions nouvelles)			145,80 €	148,00 €
30 ans constructible (2,5 m ²)	451,60 €	458,00 €	168,40 €	171,00 €
50 ans constructible (2,5 m ²)	903,60 €	917,00 €	168,40 €	171,00 €
Perpétuelle constructible (2,5 m ²)	5 878,90 €	5 980,00 €	286,50 €	291,00 €
Jardin d'urnes 30 ans :				
. pleine terre	180,20 €	183,00 €	34,80 €	35,30 €
. caveau	507,50 €	515,00 €	34,80 €	35,30 €
Jardin d'urnes 50 ans :				
. pleine terre	451,60 €	458,00 €	34,80 €	35,30 €
. caveau	778,80 €	790,00 €	34,80 €	35,30 €
Columbarium de Saint-Ferjeux	219,20 €	221,00 €	34,80 €	35,30 €
Columbarium de Saint-Claude :				
. pour les 5 premières années	549,60 €	558,00 €	34,80 €	35,30 €
. renouvellement pour 5 ans	333,00 €	338,00 €		
Droit de séjour au dépositaire				
. du 1 ^{er} au 15 ^{ème} jour	Gratuit	Gratuit		
. à partir du 16 ^{ème} jour, par journée	5,70 €	5,70 €		
Terrain non concédé			57,40 €	58,20 €

Vacations de police pour les opérations funéraires : 14,70 €/vacation.

Taxe de crémation : 35,30 €.

Crématorium

Le contrat de délégation de service public pour la gestion du crématorium prévoit l'actualisation des tarifs à l'issue de la première année de fonctionnement du nouveau contrat d'affermage, soit à compter du 1^{er} février 2004. Les propositions de tarifs du délégataire doivent être adressées à la Ville en décembre et seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal du mois de janvier 2004.

VII - Hygiène**A. Bains douches**

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Douches enfants	0,65 €	0,65 €	0
Douches adultes	1,45 €	1,45 €	0
Bains	2,77 €	2,77 €	0

B. Désinfection et désinsectisation

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
<i>Désinfection au poste</i> étuve complète	10,13 €	10,28 €	+1,48
<i>Transport des objets à désinfecter</i> moins de 5 km	7,60 €	7,71 €	+ 1,45
plus de 5 km	10,13 €	10,28 €	+ 1,48
<i>Désinfection ou désinsectisation à domicile</i>			
F1	23,75 €	24,10 €	+ 1,47
F2	27,85 €	28,26 €	+ 1,47
F3	31,18 €	31,64 €	+ 1,48
F4	37,66 €	38,22 €	+ 1,49
F5	41,16 €	41,66 €	+ 1,21
F6 et plus	45,91 €	46,59 €	+ 1,48
Litre de produit insecticide posé dans les collectivités	18,05 €	18,32 €	+ 1,49
Immeuble (par logement) ou collectivité	13,30 €	13,49 €	+ 1,43
Foyer-logement (par logement)	1,75 €	1,78 €	+ 1,71
<i>Dératisation</i>			
Raticide, le kg (blé empoisonné)	6,65 €	6,74 €	+ 1,35
Raticide, le kg (bloc hydrofuge ou granulés)	12,19 €	12,37 €	+ 1,48
Souricide, le kg	14,73 €	14,95 €	+ 1,49
Forfait déplacement + intervention	16,78 €	17,03 €	+ 1,49
<i>Divers</i>			
Test fumigène	11,40 €	11,57 €	+ 1,49

VIII - Installations sportives**A. Complexe sportif municipal Léo Lagrange**

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
Stade Honneur			
<i>droit fixe de location</i>	127,00 €	128,90 €	1,50
<i>droit proportionnel</i> pour les clubs extérieurs, 10 % sur la recette brute totale			
<i>droit supplémentaire</i> pour manifestation nocturne (tarif unique)	476,00 €	483,00 €	1,47

B. Location du Palais des Sports

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
Salle Honneur			
<i>Tarif 1</i>			
Compétitions ou matches de propagande nationaux ne comportant que des amateurs et organisés par un club extérieur, une ligue régionale ou une fédération			
a) occupation maximum de 6 heures : forfait + un droit supplémentaire de 5 % sur la part de la recette brute supérieure à 3 820 €	151,00 €	153,20 €	1,46
b) occupation dépassant 6 heures : forfait + un droit supplémentaire de 5 % sur la part de la recette brute supérieure à 3 820 €	269,50 €	273,00 €	1,30
<i>Tarif 2</i>			
Manifestations sportives avec la participation de professionnels (tennis, catch, boxe, basket-ball, ...) : forfait + un droit supplémentaire de 5 % sur la part de la recette brute supérieure à 3 820 €			
	922,50 €	936,00 €	1,46
<i>Tarif 2 bis</i>			
Prestations pour organisation de manifestations sportives amateurs ou professionnelles			
	671,00 €	681,00 €	1,49
<i>Tarif 3</i>			
Spectacles - variétés			
1) Les spectacles de variétés pourront avoir lieu les mardi, mercredi et jeudi, si la salle n'a pas été retenue préalablement pour une manifestation sportive. Aucun spectacle au Palais des Sports ne pourra être annoncé par la presse ou par voie d'affiches avant d'avoir fait l'objet d'une demande écrite à M. le Maire et avoir reçu sa réponse positive			
2) L'organisateur sera responsable des dégâts. Un état des lieux sera dressé, en sa présence, avant et à la fin du spectacle. L'établissement devra être totalement libéré (matériel compris) au plus tard à 1 h 30. En cas de dépassement, les heures de nuit effectuées par le personnel municipal seront à la charge de l'organisateur.			
3) Un dédit, sous forme de chèque adressé au Trésorier Principal de Besançon Municipale, sera exigé dès que la demande de location aura été acceptée.	800,00 €	812,00 €	1,50
4) Une caution sera versée par tout organisateur au moins 3 jours francs avant le spectacle à double fin : pour garantie en cas de dégâts éventuels et indemnisation des frais d'installation engagés par la Ville	6 392,00 €	6 487,00 €	1,49

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
5) Un droit de location est fixé par séance. Un droit supplémentaire de 5 % sera exigé sur la part de recette brute supérieure à 3 820 €. L'organisateur fournit le podium réglementaire agréé par la Commission de Sécurité	6 392,00 €	6 487,00 €	1,49
6) Le Contrôleur Municipal du Palais des Sports sera chargé de la vérification de la recette			
7) M. le Maire pourra, dans certains cas, accorder une dérogation au tarif ci-dessus (tarif culturel). L'organisateur fournit le podium réglementaire agréé par la Commission de Sécurité	2 437,00 €	2 473,50 €	1,50
8) Les prestations exceptionnelles seront facturées en sus (détail ci-après) :			
Prestations supplémentaires :			
- nettoyage des chaises	432,50 €	439,00 €	1,50
- nettoyage de la moquette de protection	432,50 €	439,00 €	1,50
9) Prestations pour nettoyage et remise en état des lieux	3 203,50 €	3 251,50 €	1,50
10) Remplacement plaques moquette endommagée	34,00 € par plaque	34,50 €	1,47
<i>Tarif 4</i>			
Scolaires, universitaires et militaires pour finales ou matches importants - forfait	167,00 €	169,50 €	1,50
<i>Tarif 5</i>			
Entraînement			
Salle Honneur (clubs extérieurs à Besançon)	110,00 €	111,60 €	1,45
Gymnase annexe - utilisation gratuite pour tous les matches et les entraînements des clubs de Besançon. Pour tous les cas non prévus au présent règlement, la Ville de Besançon se réserve le droit de fixer le tarif en tenant compte du but des organisateurs et de la qualité du spectacle			
Sécurité			
Obligation de se conformer aux règles contenues :			
- dans le décret n° 97.646 du 31 mai 1997 et la circulaire du 25 août 1997 relatifs à l'organisation des manifestations à but lucratif pouvant accueillir plus de 1 500 personnes			
- dans l'arrêté municipal relatif à la mise à disposition du Palais des Sports			

C. Palais des Sports : buvette

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
Buvette avec autorisation de vente de confiseries et de glaces			
1) avec occupation conjointe de la Salle Honneur pendant les manifestations de sociétés sportives de Besançon à caractère amateur	183,50 €	186,25 €	1,50
2) soirées récréatives des associations sportives bisontines à caractère amateur	416,50 €	422,70 €	1,49
3) soirées récréatives des associations de Besançon déclarées en Préfecture	1 035,50 €	1 051,00 €	1,50
Une caution sera exigée, quel que soit le bénéficiaire de cette location	1 035,50 €	1 051,00 €	1,50
4) autres utilisateurs à but lucratif par journée d'occupation	1 472,00 €	1 494,00 €	1,49
5) buvette du premier étage avec occupation conjointe de la Salle Honneur pendant les spectacles de variétés	433,50 €	440,00 €	1,50

D. Installations sportives municipales

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
Clubs de Besançon	gratuité	gratuité	
Clubs extérieurs à Besançon, Liges, Fédérations, Scolaires et Universitaires :			
- salles de réunions : une journée	88,00 €	89,30 €	1,48
- salles de réunions : une demi-journée	45,00 €	45,50 €	1,11
- gymnases : redevance horaire	28,90 €	29,30 €	1,38
- terrains engazonnés et athlétisme : redevance horaire	45,70 €	46,40 €	1,53
- terrains stabilisés : redevance horaire	11,50 €	11,70 €	1,74
- terrain synthétique : redevance horaire	24,90 €	25,30 €	1,61
- plateau EPS : redevance horaire	6,70 €	6,80 €	1,49

E. Tennis de la Malcombe

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Forfait horaire comprenant vestiaires et douches :			
Simple (coût horaire par personne) pour les Bisontins et les habitants de la Communauté d'Agglomération sur présentation d'un justificatif	2,15 €		
Double (coût horaire pour 3 ou 4 personnes)	5,10 €		
Paiement de la carte annuelle pour les Bisontins et les habitants de la Communauté d'Agglomération sur présentation d'un justificatif	7,80 €		
Tarif individuel passager	5,60 €	accès	
Supplément pour utilisation nocturne (le court)	2,15 €		
Supplément pour utilisation nocturne (le court) - 5 tickets	7,80 €	libre	
Pour 4 utilisations, pour les adhérents entre 12h15 et 14h15, une heure gratuite sera accordée dans ce créneau horaire		et	
Carte d'abonnement «adultes» - 10 tickets	15,50 €	gratuit	
Carte d'abonnement jeunes (- 18 ans) et étudiants sur présentation de justificatifs - 10 tickets	12,50 €		
Débit de boissons :			
Boîtes	1,00 €		
Eau minérale - Berlingots	0,55 €		

IX - Salles gérées par le Service de la Politique de la Ville

Salles de réunions	2003		Propositions 2004			
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif normal	% augmentation	Tarif associatif	% augmentation
Salles des Maisons de Quartiers municipales						
- la journée	93,00 €	46,50 €	93,00 €	0	46,50 €	0
- la demi-journée	55,50 €	28,00 €	55,50 €	0	28,00 €	0
Forfait nettoyage	15,00 €	15,00 €	15,00 €	0	15,00 €	0

X - Salles gérées par le Service Vie Associative

Salles associatives	2003		Propositions 2004			
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif normal	% augmentation	Tarif associatif	% augmentation
Salles de réunions 1. <i>Grandes salles (300 places et plus)</i> Battant - Malcombe pour une journée pour une demi-journée forfait nettoyage Caution salle Battant (pour utilisation matériel scénique) : 335 € 2. <i>Salles moyennes</i> Centre social des Orchamps (salle Paul CEB) Maison de Quartier Ile de France (salle Mandela et petite salle) Centre 1901 (Les Fougères) - Fort de Bregille (Salle du Manège) Centre Pierre Mendès-France (3 salles) / Hôtel de Ville 2ème étage (Salle) / Rue Viancin / 17, rue Haag (1 salle) pour une journée pour une demi-journée forfait nettoyage Salles d'expositions Ancienne Poste (tarif à la journée) Salles des Fêtes, soirées dansantes Bregille - Fort ou salle du Manège 1 jour la journée supplémentaire forfait nettoyage Pénalité en cas de dépassement horaire au-delà de 3 h du matin - par heure Caution : Identique au montant de la location pratiquée, elle ne sera demandée que pour les manifestations susceptibles de présenter des risques : spectacles (y compris sportifs), soirées dansantes, repas et repas dansants	340,50 €	166,00 €	345,60 €	1,50	168,50 €	1,50
	250,00 €	124,00 €	254,00 €	1,60	126,00 €	1,61
	116,00 €	116,00 €	116,00 €	-	116,00 €	-
	93,00 €	46,50 €	94,50 €	1,61	47,00 €	1,07
	55,50 €	28,00 €	56,50 €	1,80	28,50 €	1,78
	15,00 €	15,00 €	15,00 €	-	15,00 €	-
	77,00 €	38,50 €	78,00 €	1,30	39,00 €	1,30
	340,50 €	217,00 €	345,00 €	1,32	220,00 €	1,38
	168,00 €	108,00 €	170,50 €	1,49	110,00 €	1,85
	50,00 €	50,00 €	50,00 €	-	50,00 €	-
	130,00 €	130,00 €	130,00 €	-	130,00 €	-

Salles associatives	2003		Propositions 2004		
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif normal	% augmentation	Tarif associatif
				% augmentation	
Malcombe					
Utilisation samedi ou veille de jour férié	665,00 €	383,00 €	675,00 €	1,50	389,00 €
Utilisation un autre jour	583,00 €	332,00 €	592,00 €	1,54	337,00 €
Forfait nettoyage	115,00 €	115,00 €	115,00 €	-	115,00 €
Pénalité en cas de dépassement horaire au-delà de 3 heures du matin (soirée dansante) - par heure	130,00 €	130,00 €	130,00 €	-	130,00 €
Caution : identique au prix de location pratiqué, elle ne sera demandée que pour les manifestations susceptibles de présenter des risques : spectacles (y compris sportifs), soirées dansantes, repas et repas dansants					

Kursaal

1. Grande salle et petit Kursaal

Salles associatives	2003		Propositions 2004		
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif normal	% augmentation	Tarif associatif
				% augmentation	
Grand Kursaal - par heure	93,00 €	46,50 €	94,50 €	1,61	47,20 €
Petit Kursaal - par heure	77,50 €	46,50 €	78,50 €	1,29	47,20 €
Cuisine - forfait	232,00 €		235,50 €	1,51	
Forfait aménagement/rangement/entretien : maximum 4 heures du tarif horaire correspondant					
Caution : identique au prix de location pratiqué, elle ne sera demandée que pour les manifestations susceptibles de présenter des risques : spectacles (y compris sportifs), soirées dansantes, repas et repas dansants					

2. Salles Pellegrin, Thevenot, Bidault, Foyer de la Danse, Ecole Ory (nom provisoire)

Salles	Immobilisation de la salle pendant 5 heures			Immobilisation de la salle pendant 10 heures		
	2003	Propos. 2004	% augment.	2003	Propos. 2004	% augment.
Amélie Pellegrin	17,00 €	17,20 €	1,18	32,00 €	32,50 €	1,56
Marcel Thevenot	20,30 €	20,50 €	0,99	39,50 €	40,00 €	1,27
Robert Bidault	25,00 €	25,20 €	0,80	50,50 €	51,20 €	1,39
Foyer de la Danse	35,00 €	35,50 €	1,43	70,00 €	71,00 €	1,43
Ecole Ory (nom provisoire) (1)	Nouvelle salle 2004	32,00 €		Nouvelle salle	67,00 €	

(1) - Les locaux libérés fin juin 2003 par l'école de danse privée de Mme Lucette ROY (ORY) vont être réaménagés courant 2004, une 10^{ème} salle sera ainsi mise à la disposition des utilisateurs

3. Salles Proudhon, Colard, Risset

	Immobilisation de la salle pendant 5 heures						Immobilisation de la salle pendant 10 heures					
	Tarif normal			Tarif associatif			Tarif normal			Tarif associatif		
	2003	Prop. 2004	% aug.	2003	Prop. 2004	% aug.	2003	Prop. 2004	% aug.	2003	Prop. 2004	% aug.
Salle Colard / Salle Risset - réunions, conférences, réceptions, colloques, congrès - expositions	123,00 €	125,00 €	1,63	73,50 €	74,50 €	1,36	163,50 €	166,00 €	1,53	98,50 €	100,00 €	1,52
							131,00 €	133,00 €	1,53	66,00 €	67,00 €	1,52
Salle Proudhon - réunions, conférences, congrès, colloques, réceptions - expositions, bourses, salons, animations - spectacles, repas	164,00 €	166,50 €	1,52	98,50 €	100,00 €	1,52	246,00 €	249,50 €	1,42	138,50 €	140,50 €	1,44
							180,00 €	182,50 €	1,39	88,00 €	89,00 €	1,14
Caution : identique au prix de location - au-delà de 10 heures							294,00 €	298,50 €	1,53	218,00 €	221,00 €	1,38
							396,00 €	402,00 €	1,52	317,00 €	322,00 €	1,58

4. Colloques, congrès, séminaires

a) **Utilisation de toutes les salles du Kursaal** (grande salle + petit Kursaal + salle Colard + salle Proudhon + salle Risset + salle Pellegrin + salle Thevenot + salle Bidault + Foyer de la Danse), **soit 9 salles** (cuisine comprise)

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	1 960,00 €	1 990,00 €	1,53	1 227,00 €	1 246,00 €	1,55
2 jours	2 350,00 €	2 385,00 €	1,49	1 470,00 €	1 492,00 €	1,50
3 jours	2 775,00 €	2 816,00 €	1,48	1 800,00 €	1 827,00 €	1,50
4 jours	3 430,00 €	3 481,00 €	1,49	2 120,00 €	2 152,00 €	1,51
5 jours	4 240,00 €	4 304,00 €	1,51	2 610,00 €	2 650,00 €	1,53
par jour supplém.	800,00 €	812,00 €	1,50	500,00 €	508,00 €	1,60

a bis) (nouveau) **Utilisation de toutes les salles du Kursaal** (grande salle + petit Kursaal + salle Colard + salle Proudhon + salle Risset + salle Pellegrin + salle Thevenot + salle Bidault + Foyer de la Danse + Ecole Ory - nom provisoire), **soit 10 salles** (cuisine comprise)

	Tarif normal	Tarif associatif
	Propos. 2004	Propos. 2004
1 jour	2 020,00 €	1 266,00 €
2 jours	2 410,00 €	1 507,00 €
3 jours	2 836,00 €	1 837,00 €
4 jours	3 496,00 €	2 157,00 €
5 jours	4 314,00 €	2 655,00 €
par jour supplém.	830,00 €	513,00 €

Proposition d'une nouvelle grille de tarifs pour tenir compte de la mise à disposition d'une salle supplémentaire (Ecole Ory)

b) Grande salle et Petit Kursaal (cuisine comprise)

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	1 143,00 €	1 160,00 €	1,49	817,00 €	829,00 €	1,47
2 jours	1 372,00 €	1 392,00 €	1,46	980,00 €	995,00 €	1,53
3 jours	1 634,00 €	1 658,00 €	1,47	1 177,00 €	1 195,00 €	1,53
4 jours	1 960,00 €	1 990,00 €	1,53	1 405,00 €	1 426,00 €	1,49
5 jours	2 360,00 €	2 395,00 €	1,48	1 705,00 €	1 731,00 €	1,52
par jour supplém.	450,00 €	457,00 €	1,56	300,00 €	304,00 €	1,33

c) Grande salle seule (cuisine comprise)

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	1 084,00 €	1 100,00 €	1,48	590,00 €	599,00 €	1,53
2 jours	1 238,00 €	1 257,00 €	1,53	774,00 €	785,00 €	1,42
3 jours	1 392,00 €	1 413,00 €	1,51	1 006,00 €	1 021,00 €	1,49
4 jours	1 703,00 €	1 728,00 €	1,47	1 238,00 €	1 256,00 €	1,45
5 jours	2 010,00 €	2 040,00 €	1,49	1 315,00 €	1 335,00 €	1,52
par jour supplém.	360,00 €	365,00 €	1,39	210,00 €	213,00 €	1,43

d) Petit Kursaal seul

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	494,50 €	502,00 €	1,52	247,50 €	251,00 €	1,41
2 jours	791,50 €	803,00 €	1,45	396,00 €	402,00 €	1,52
3 jours	1 187,50 €	1 205,00 €	1,47	594,00 €	603,00 €	1,52
4 jours	1 582,00 €	1 606,00 €	1,52	792,50 €	804,00 €	1,45
5 jours	1 978,00 €	2 007,00 €	1,47	990,50 €	1 005,00 €	1,46
par jour supplém.	390,00 €	396,00 €	1,54	200,00 €	203,00 €	1,50

e) Petit Kursaal et salle Colard

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	542,00 €	550,00 €	1,48	309,50 €	314,00 €	1,45
2 jours	867,00 €	880,00 €	1,50	495,50 €	503,00 €	1,51
3 jours	1 300,00 €	1 319,00 €	1,46	743,00 €	754,00 €	1,48
4 jours	1 733,00 €	1 759,00 €	1,50	991,00 €	1 006,00 €	1,51
5 jours	2 167,00 €	2 200,00 €	1,52	1 238,00 €	1 256,00 €	1,45
par jour supplém.	426,00 €	432,00 €	1,41	244,00 €	248,00 €	1,64

f) Petit Kursaal et ensemble des petites salles (Colard + Proudhon + Risset + Pellegrin + Thevenot + Bidault + Foyer de la Danse), **soit 7 salles** (cuisine non comprise)

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	1 084,00 €	1 100,00 €	1,48	619,00 €	628,00 €	1,45
2 jours	1 702,00 €	1 727,00 €	1,47	929,00 €	943,00 €	1,51
3 jours	2 012,00 €	2 042,00 €	1,49	1 238,00 €	1 256,00 €	1,45
4 jours	2 477,00 €	2 514,00 €	1,49	1 548,00 €	1 571,00 €	1,49
5 jours	2 940,00 €	2 984,00 €	1,50	1 857,00 €	1 885,00 €	1,51
par jour supplém.	520,00 €	528,00 €	1,54	330,00 €	335,00 €	1,52

f bis) (nouveau) Petit Kursaal et ensemble des petites salles (Colard + Proudhon + Risset + Pellegrin + Thevenot + Bidault + Foyer de la Danse + École Ory), **soit 8 salles** (cuisine non comprise)

	Tarif normal	Tarif associatif
	Propos. 2004	Propos. 2004
1 jour	1 130,00 €	648,00 €
2 jours	1 752,00 €	960,00 €
3 jours	2 062,00 €	1 268,00 €
4 jours	2 529,00 €	1 584,00 €
5 jours	2 994,00 €	1 890,00 €
par jour supplém.	548,00 €	350,00 €

Proposition d'une nouvelle grille de tarifs pour tenir compte de la mise à disposition d'une salle supplémentaire (Ecole Ory)

g) Grand Kursaal, Petit Kursaal, salle Proudhon (cuisine comprise)

	Tarif normal		% augmentation	Tarif associatif		% augmentation
	2003	Propos. 2004		2003	Propos. 2004	
1 jour	1 315,00 €	1 335,00 €	1,52	851,00 €	864,00 €	1,53
2 jours	1 548,00 €	1 571,00 €	1,49	1 084,00 €	1 100,00 €	1,48
3 jours	1 858,00 €	1 886,00 €	1,51	1 315,00 €	1 335,00 €	1,52
4 jours	2 167,00 €	2 200,00 €	1,52	1 548,00 €	1 571,00 €	1,49
5 jours	2 477,00 €	2 514,00 €	1,49	1 858,00 €	1 886,00 €	1,51
par jour supplém.	450,00 €	457,00 €	1,56	340,00 €	345,00 €	1,47

5. Présentation de spectacle

	Petit Kursaal					
	Tarif professionnel (1)		% augmen- tation	Tarif culturel (2)		% augmen- tation
	2003	Proposition 2004		2003	Proposition 2004	
Forfait 4 h	309,50 €	314,00 €	1,45	155,00 €	157,00 €	1,29
Forfait 1 jour (12 h)	619,00 €	628,00 €	1,45	380,00 €	385,50 €	1,45
Forfait 2 jours	1 084,00 €	1 100,00 €	1,48	700,00 €	710,00 €	1,43
Forfait 3 jours	1 548,00 €	1 571,00 €	1,49	1 000,00 €	1 015,00 €	1,50
Dépassement horaire	77,70 €	78,50 €	1,03	77,50 €	78,50 €	1,29
Par jour supplém.	500,00 €	507,00 €	1,40	200,00 €	203,00 €	1,50

Caution : équivalente au montant de location.

	Grand Kursaal					
	Tarif professionnel (1)		% augmen- tation	Tarif culturel (2)		% augmen- tation
	2003	Proposition 2004		2003	Proposition 2004	
Forfait 1 jour (16 h)	1 488,00 €	1 510,00 €	1,48	550,00 €	558,00 €	1,45
Forfait 2 jours	2 000,00 €	2 030,00 €	1,50	950,00 €	964,00 €	1,47
Forfait 3 jours	2 600,00 €	2 639,00 €	1,50	1 300,00 €	1 319,00 €	1,46
Dépassement horaire	77,70 €	94,50 €	21,62	77,50 €	78,50 €	1,29
Par jour supplém.	800,00 €	812,00 €	1,50	400,00 €	406,00 €	1,50

Caution : équivalente au montant de location.

(1) Tarif professionnel : Organismes professionnels titulaires de licences d'entrepreneurs de spectacles présentant les spectacles créés par des tiers et toutes manifestations à caractère commercial.

(2) Tarif culturel : Organismes présentant des spectacles amateurs - Organismes présentant leurs propres créations et titulaires de licences d'entrepreneurs de spectacles.

(2) Une erreur a été commise par le Service en 2003 : Le montant du dépassement horaire doit être égal au taux horaire fixé au paragraphe 1 «Grande salle et Petit Kursaal» en appliquant le taux NORMAL au TARIF PROFESSIONNEL et le taux ASSOCIATIF au TARIF CULTUREL.

6. Salles du Kursaal : participation à l'entretien dans le cas de gratuité

La gratuité de location des salles du Kursaal peut être accordée par le Maire ou l'Adjoint délégué pour :

- les manifestations organisées par les administrations d'État, les collectivités territoriales et établissements publics ainsi que les associations para-municipales de la Ville de Besançon,
- les manifestations dont les bénéficiaires sont reversés à des oeuvres caritatives,
- les manifestations organisées par des associations non subventionnées par la Ville de Besançon.

Dans ce cas, il est proposé une participation à l'entretien des salles :

Tarif journalier	2003	Propositions 2004	% augmentation
Grand Kursaal	120,00 €	122,00 €	1,67
Petit Kursaal	90,00 €	91,00 €	1,11
Colard	60,00 €	61,00 €	1,67
Proudhon	70,00 €	71,00 €	1,43
Risset	30,00 €	30,50 €	1,67
Thevenot	15,00 €	15,20 €	1,33
Pellegrin	15,00 €	15,20 €	1,33
Bidault	15,00 €	15,20 €	1,33
Foyer de la Danse	30,00 €	30,50 €	1,67
Ecole Ory (nom provisoire)	Nouvelle salle	18,00 €	

XI - Salles gérées par le Service Action Culturelle

Salles associatives	2003			Propositions 2004			
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif culturel (1)	Tarif professionnel	% augment.	Tarif associatif / culturel	% augment.
Opéra-Théâtre							
Pour une représentation	1 190,00 €	580,00 €	351,00 €	1 500,00 €	26,06	590,00 €	1,70
Pour un montage-répétition + versement de 5 % sur recette brute supérieure à 6 000 €	595,00 €	427,00 €	351,00 €	750,00 €	26,06	435,00 €	1,80
Caution : identique au prix de location pratiqué.							

XII - Extraction du fichier électoral

Support	Tarifs 2003	Propositions 2004
Support papier format A4	0,18 € par page	0,18 € par page
Support numérique :		
. disquette	1,83 €	1,83 €
. cédérom	2,75 €	2,75 €
Support adhésif papier (étiquettes) - pour 1 000 étiquettes	6,25 €	6,25 €

XIII - Photocopies***Tarif général***

Il est proposé 0,15 € (tarif unitaire pour format A3 ou A4) (même tarif qu'en 2003).

XIV - Vie Associative**Centre 1901 - Maison des Associations*****A. Inscription aux stages de formation organisés par le Centre 1901***

15,50 € / jour (+ 1,60 %)

7,75 € / demi-journée (+ 1,30 %).

B. Photocopies laser destinées aux associations

(sur copieur couleur connecté sur PC ou MAC)

* intervention de l'opérateur : 6,35 € / intervention

* le tarif unitaire des photocopies varie selon le nombre total d'exemplaires :
(tarifs identiques à 2003)

Photocopies	1 ex. à 99 ex.	Plus de 100 ex.
A 4 - noir	0,12 €	0,10 €
A 4 - noir recto/verso	0,24 €	0,20 €
A 3 - noir	0,18 €	0,15 €
A 3 - noir recto/verso	0,36 €	0,30 €
A 4 - couleur	0,35 €	0,25 €
A 4 - couleur recto/verso	0,70 €	0,50 €
A 3 - couleur	0,60 €	0,40 €
A 3 - couleur recto/verso	1,20 €	0,80 €

C. Cartes photocopies destinées aux associations

- Carte 1 000 photocopies : 46 € (tarif identique à 2003).

D. Assistance technique, formation et prestations assurées par le personnel du secteur graphisme

25,40 €/heure.

XV - École Régionale des Beaux-Arts

A. Droits d'inscription au concours d'entrée : 15 €.

B. Tarif des photocopies pour les étudiants de l'École Régionale des Beaux-Arts

Dans le cadre des travaux qu'ils effectuent pendant leur scolarité, les étudiants de l'École Régionale des Beaux-Arts sont contraints de faire beaucoup de photocopies sur le copieur de l'établissement.

Il est proposé : 0,05 € (tarif unitaire pour format A3 ou A4).

XVI - Musées de la Boucle (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et Musée du Temps)

A. Entrées et animation

Tarifs 2003 Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie				Propositions 2004 Musées de la Boucle			
Publics	Entrée au musée	Entrée + animation	Autre prestation proposée	Tarif réduit le samedi			Autre prestation proposée
				Entrée au musée	Entrée + animation	Gratuité dimanche et jours fériés	
Moins de 18 ans, étudiants avec carte, familles nombreuses	Gratuit	1,50 €	Ateliers arts plastiques : 7,60 € La séance : 3,80 € à part. du 2ème enfant d'une même famille	Gratuit	1,50 €	Atelier arts plastiques : 7,60 € La séance : 3,80 € à partir du 2ème enfant d'une même famille	
Groupes enfants et scolaires, enseignement supérieur	Gratuit	1,50 €	Forfait 6 visites animation : 4,50 € Forfait 5 animations + 1 atelier : 7,60 €	Gratuit	1,50 €	Forfait 6 visites animation : 4,50 € Forfait 5 animations + 1 atelier : 7,60 €	
Visites guidées assurées par un service municipal ou l'Office du Tourisme	Gratuit						
Enseignants accompagnant leurs élèves ou étudiants, handicapés et accompagnateurs, membres de l'ICOM, journalistes, donateurs	Gratuit	5 €		Gratuit	5 €		
Associations d'Amis des différents musées de Besançon, partenaires scientifiques et muséaux	Gratuit	1,50 €		Gratuit	1,50 €		
Pour tous le dimanche et les jours fériés et visiteurs arrivés 1 h avant fermeture du musée les autres jours	1,50 €						
Groupes de plus de 10 pers., carte vermeil, amis des autres musées, habitants des villes jumelées	1,50 €	5 €	Visites animation en groupe de 15 à 30 pers. : 75 €	1,50 €	5 €	Visite animation en groupe de 15 à 30 pers. : 75 €	
Individuels adultes (1)	3 €	5 €		3 €	5 €		

Propositions 2004 Musées de la Boucle						
Tarifs 2003 Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie			Propositions 2004 Musées de la Boucle			
Tarif réduit le dimanche et jours fériés Gratuité le samedi après-midi			Tarif réduit le samedi Gratuité dimanche et jours fériés			
Publics	Entrée au musée	Entrée + animation	Autre prestation proposée	Entrée au musée	Entrée + animation	Autre prestation proposée
Abonnement couple pour un an	26 € pour l'année		Gratuité sur 4 événements au choix sur invitation	26 € pour l'année		Gratuité sur 4 événements au choix sur invitation
Individuels Billet groupé pour les 2 musées	4,50 €			4,50 €		
Carte CTB SESAME, COS Ville de Besançon	1,50 €	5 €	Visite commentée en groupe de 15 à 30 personnes : 75 €	1,50 €	5 €	Visite commentée en groupe de 15 à 30 personnes : 75 €
Personnes à faibles ressources (carte RMI, carte ANPE ou carte CTB Eureka)	Gratuit	1,50 €	Forfait 6 animations : 4,50 € Forfait 5 animations + 1 atelier : 7,60 €	Gratuit	1,50 €	Forfait 6 animations : 4,50 € Forfait 5 animations + 1 atelier : 7,60 €
Tous publics			Droit de photographier sans pied ni flash : 1 €			Droit de photographier sans pied ni flash : 1 €
Tarif réduit	2 €			2 €		

B. Moulages en vente au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

	Moulages	2003	Propositions 2004	% augmentation
1	hache à douille	8,50 €	7,00 €	- 18
2	oeil Oudjat	8,50 €	7,00 €	- 18
3	lampe à huile	14,50 €	7,00 €	- 52
4	petit chaouabti	8,50 €	8,50 €	-
5	lampe Pompéï	14,50 €	8,50 €	- 52
6	dieu Mars	14,50 €	12,00 €	- 17
7	oenochoe anthropomorphe	14,50 €	14,50 €	-
8	sekmet	14,50 €	14,50 €	-
9	scarabée égyptien (résine)	14,50 €	14,50 €	-
10	buste enfant (résine)	14,50 €	14,50 €	-
11	petit taureau à 3 cornes	17,00 €	14,50 €	- 20
12	armoiries	17,00 €	14,50 €	- 20
13	christ en croix	19,00 €	14,50 €	- 29
14	petit buste Victor Hugo	15,00 €	15,00 €	-
15	dieu à l'oiseau	14,50 €	17,00 €	+ 24
16	mercure gaulois	14,50 €	17,00 €	+ 24
17	tête de chat	17,00 €	17,00 €	-
18	amour à l'arc	17,00 €	17,00 €	-
19	vénus baigneuse	17,00 €	17,00 €	-
20	minerve	23,00 €	17,00 €	- 26
21	vénus debout	23,00 €	17,00 €	- 26
22	poignard danois	17,00 €	19,00 €	+ 12
23	bacchus	19,00 €	19,00 €	-
24	grand chaouabti	19,00 €	19,00 €	-
25	epona	19,00 €	19,00 €	-
26	mercure drapé	19,00 €	19,00 €	-
27	brûle-parfum (résine)	19,00 €	19,00 €	-
28	doryphore	23,00 €	19,00 €	- 17
29	vase céramique	25,00 €	19,00 €	- 24
30	taureau Apis	23,00 €	23,00 €	-

	Moulages	2003	Propositions 2004	% augmentation
31	déesse Rome	25,00 €	25,00 €	-
32	éclosion d'Harpocrate	25,00 €	25,00 €	-
33	tête de mule	25,00 €	25,00 €	-
34	mercure nu	25,00 €	25,00 €	-
35	main de Victor Hugo	25,00 €	25,00 €	-
36	lampe à huile Herculaneum	33,50 €	33,50 €	-
37	mercure demi-nu	33,50 €	33,50 €	-
38	tête de mule sur socle	33,50 €	33,50 €	-
39	bas-relief égyptien	33,50 €	44,50 €	+ 33
40	chouette par Pompon		33,50 €	nouveau
41	osiris	44,50 €	44,50 €	-
42	dieu au maillet	44,50 €	44,50 €	-
43	aigle de Besançon	44,50 €	44,50 €	-
44	ours par Pompon		44,50 €	nouveau
45	oie par Pompon		44,50 €	nouveau
46	panthère par Pompon		44,50 €	nouveau
47	Léda et le cygne	44,50 €	50,00 €	+ 12
48	tête de taureau	44,50 €	50,00 €	+ 12
49	tête de taureau sur socle	58,00 €	63,00 €	+ 9
50	tête d'enfant sur socle	58,00 €	63,00 €	+ 9
51	tête égyptienne	71,50 €	71,50 €	-
52	enfant endormi	71,50 €	71,50 €	-
53	Idole par Louis Hertig		75,00 €	nouveau
54	V. Hugo de Rodin	75,00 €	75,00 €	-
55	tête grecque sur socle	75,00 €	75,00 €	-
56	tête égyptienne sur socle	94,50 €	100,00 €	+ 6
57	rêverie	120,00 €	120,00 €	-
58	la faneuse	120,00 €	130,00 €	+ 8
59	aquamanile	120,00 €	130,00 €	+ 8
60	faune	120,00 €	140,00 €	+ 17
61	tête d'italienne	120,00 €	120,00 €	-

	Moulages	2003	Propositions 2004	% augmentation
62	l'Histoire	171,50 €	223,00 €	+ 30
63	buste de Marguerite Jouffroy	223,00 €	223,00 €	-
64	Vierge à l'enfant (PR)	223,00 €	223,00 €	-
65	Sirène de Lullier	358,50 €	380,00 €	+ 6
66	grande Vierge à l'enfant	358,50 €	380,00 €	+ 6
67	taureau d'Avrigney	358,50 €	380,00 €	+ 6
68	grande Vierge à l'enfant (PR)	588,15 €	590,00 €	+ 0,3
69	Sirène de Lullier (PR)	588,15 €	590,00 €	+ 0,3

C. Publications en vente au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Afin d'écouler les anciennes publications du Musée qui se vendent très difficilement (les catalogues d'expositions passées ne sont plus dans l'actualité, certains autres ouvrages ont un peu vieilli, etc.), il est proposé de solder ces ouvrages en vente à la boutique du Musée. Par ailleurs, le Musée pourrait également s'associer au «désherbage» (vente d'ouvrages d'occasion) organisé par la Bibliothèque Municipale.

Proposition de prix :

Titre de la publication	Ancien prix	Prix soldé
Voisin-Delacroix	9,15 €	5,00 €
Jean Gigoux	15,24 €	5,00 €
La levrette et le financier	9,15 €	5,00 €
Se nourrir à Besançon	9,15 €	5,00 €
Collections du haut Moyen-Age	22,87 €	10,00 €
Loin du sable	30,47 €	10,00 €
Le carnyx et la lyre	18,29 €	10,00 €
Nos petites amériques	22,87 €	10,00 €
Trois siècles de patrimoine	27,44 €	10,00 €
La Russie romantique	29,73 €	10,00 €
20 000 md'Histoire	35,06 €	10,00 €
Ricardon	24,39 €	10,00 €
Peintures flamandes	42,69 €	20,00 €
Gustave Courbet et la Franche-Comté	29,73 €	20,00 €

D. Objets et publications en vente au Musée du Temps

La majorité des tarifs est maintenue au niveau 2003. Certains sont proposés avec une diminution dans le cadre d'un alignement sur les prix pratiqués dans le secteur commercial.

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmentation
flacon de gélules vie éternelle, amour éternel	12,00 €	12,00 €	-
jardin portatif Petit Monde	15,00 €	12,00 €	- 0,20 %
calendrier boîte bois 50 ans	22,50 €	22,50 €	-
boîte calendrier renaissance	18,30 €	18,30 €	-
calendrier laiton 50 ans	8,00 €	8,00 €	-
cadran solaire marin de poche	11,40 €	11,40 €	-
globe serre-livres	8,40 €	8,40 €	-
globe en boîte	9,00 €	9,00 €	-
globe terrestre à suspendre ou table	110,00 €	110,00 €	-
sphère armillaire	150,00 €	150,00 €	-
globe boule à suspendre	3,00 €	3,00 €	-
globe age à suspendre	7,00 €	7,00 €	-
globe Vaugondy grand	25,00 €	25,00 €	-
globe Vaugondy petit	10,00 €	10,00 €	-
trois horloges en boîte	9,00 €	9,00 €	-
horloge universelle	45,00 €	45,00 €	-
réveil avion	10,00 €	10,00 €	-
ballon moyen	25,00 €	25,00 €	-
ballon petit	10,00 €	10,00 €	-
ballon grand	50,00 €	50,00 €	-
porte-clé du millénaire	3,40 €	3,40 €	-
sablier laiton 30 minutes	55,00 €	55,00 €	-
moulage main Victor Hugo	25,00 €	25,00 €	-
moulage petit buste Victor Hugo	15,00 €	15,00 €	-
moulage buste Victor Hugo	75,00 €	75,00 €	-
moulage sirène	358,50 €	358,50 €	-
calendrier de l'avent grand format	8,95 €	8,95 €	-
calendrier de l'avent petit format	5,90 €	5,90 €	-

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmen- tation
carnet kill time	13,00 €	13,00 €	-
automate bois	50,00 €	50,00 €	-
horloge bois	6,00 €	6,00 €	-
mikado moyen modèle	23,00 €	23,00 €	-
mikado petit modèle	7,60 €	7,60 €	-
gyroscope	6,00 €	6,00 €	-
gyroscope original	nouveau	11,00 €	-
toupie magnétique	nouveau	8,00 €	-
mémory	nouveau	16,00 €	-
presse fleurs	10,00 €	10,00 €	-
coccinelle métal rouge	10,00 €	10,00 €	-
manège métal globe	21,00 €	21,00 €	-
bougie atelier horloger	8,00 €	6,00 €	- 0,25 %
bougie compte heure	3,00 €	3,00 €	-
minuteur électronique plastique blanc	23,00 €	23,00 €	-
minuteur (modèles assortis)	6,00 €	6,00 €	-
réveil & tirelire tortue escargot	12,00 €	12,00 €	-
pot crayons tortue escargot	6,00 €	6,00 €	-
taille-crayons tortue escargot	4,00 €	4,00 €	-
carnet de notes 10 x 15 cm	10,00 €	10,00 €	-
cahier 15 x 21 cm	7,00 €	7,00 €	-
cahier 15 x 21 cm avec élastique	11,50 €	11,50 €	-
sablier mini olive plat 60x30 pyrex	6,40 €	6,40 €	-
sablier olive plat 150x65 pyrex	18,00 €	18,00 €	-
sablier olive 24 cm bouts plats	40,00 €	40,00 €	-
sablier 80x14 mm 3 min arrondis	1,50 €	1,50 €	-
sablier colonnes bois 10 cm	4,60 €	4,60 €	-
sablier colonnes bois 17 cm	12,00 €	12,00 €	-
pulsomètre	1,00 €	1,00 €	-
journal famille	22,00 €	22,00 €	-
carte postale simple Musée du Temps	0,80 €	1,00 €	+ 20 %

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmentation
globe terrestre cristal support bois	54,00 €	45,00 €	- 17 %
minuteur animaux	12,00 €	12,00 €	-
toupie décisionnaire en métal	11,00 €	11,00 €	-
sablier aluminium	15,00 €	15,00 €	-
stylo bille ressort pm avec chaîne	8,00 €	8,00 €	-
stylo bille métal flexible	12,00 €	12,00 €	-
stylo bille shark métal	18,00 €	18,00 €	-
sticker petit modèle	2,00 €	2,00 €	-
sticker grand modèle	3,50 €	3,50 €	-
sticker luminescent	3,00 €	3,00 €	-
horloge en mousse coloris assortis	48,00 €	40,00 €	- 17 %
dessous de plat cuillère et pâtes	39,00 €	20,00 €	- 49 %
calendrier marbre diamètre 115	19,00 €	19,00 €	-
calendrier marbre ou bois diamètre 75	10,70 €	10,70 €	-
calendrier boîte bois 80 mm	19,00 €	19,00 €	-
calendrier marbre boîte bois diam. 100	25,00 €	25,00 €	-
cadran solaire diamètre 75	14,50 €	14,50 €	-
globe pied diamètre 100	30,00 €	20,00 €	- 17 %
globe 4 pieds diamètre 100	60,00 €	40,00 €	- 33 %
sablier petit H 90	10,30 €	10,30 €	-
sablier moyen H 80	23,00 €	20,00 €	- 13,04 %
presse-papier point suspension bronze	60,00 €	60,00 €	-
peluche	17,00 €	17,00 €	-
bracelet cristal	1,20 €	1,20 €	-
collier cristal	2,40 €	2,40 €	-
collier petites pierres cordon	2,00 €	2,00 €	-
bracelet petites pierres cordon	1,40 €	1,40 €	-
collier petites pierres et métal	5,50 €	5,50 €	-
bracelet petites pierres et métal	3,00 €	3,00 €	-
pendentif pierre	3,50 €	3,50 €	-
cadran solaire horizontal	22,00 €	22,00 €	-

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmen- tation
cadran solaire vertical	45,00 €	45,00 €	-
multi-cadran	75,00 €	75,00 €	-
mug wake up	11,00 €	11,00 €	-
mug gold moon	14,00 €	14,00 €	-
cadre-photo	10,00 €	10,00 €	-
cadre-photo + enveloppe	4,50 €	4,50 €	-
mini cadre	4,00 €	4,00 €	-
bouton de manchette	15,00 €	15,00 €	-
globe puzzle	34,00 €	34,00 €	-
pendule chat	12,00 €	12,00 €	-
minuteur souris	9,00 €	9,00 €	-
minuteur Ufo	nouveau	12,00 €	-
ampoule fantaisie	3,00 €	3,00 €	-
sel poivre tortue	nouveau	23,00 €	-
porte-clefs solitaire	10,00 €	10,00 €	-
sablier triple 3, 4, 5 mn	nouveau	15,00 €	-
sablier triple 5, 10, 15 mn	nouveau	20,00 €	-
calendriers enfant feutrine	43,00 €	43,00 €	-
jour et nuit	40,00 €	40,00 €	-
horloge fleur	nouveau	5,00 €	-
cadre photo arbre généalogique	nouveau	17,00 €	-
calendrier tissu	nouveau	34,00 €	-
semainier horloge	nouveau	47,00 €	-
collier cristal artisanat d'art	85,00 €	85,00 €	-
collier cristal artisanat d'art	110,00 €	110,00 €	-
minuteur ric rac coloris nuage et anis	14,00 €	14,00 €	-
cadre anniversaire 30 ou 40 balais	60,00 €	60,00 €	-
globe terrestre simplicity	nouveau	130,00 €	-
globe terrestre homeward	nouveau	280,00 €	-
pendentif cristal de roche goutte	4,50 €	4,50 €	-
collier cristal de roche	10,00 €	10,00 €	-

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmentation
bracelet cristal de roche	6,00 €	6,00 €	-
bracelet cristal et pierres	8,00 €	8,00 €	-
pendentif cristal de roche long	3,50 €	3,50 €	-
collier cristal et pierres	15,00 €	15,00 €	-
pendentif cristal monture dorée	7,00 €	7,00 €	-
cristal de roche socle bois petit	4,60 €	4,60 €	-
cristal de roche socle bois grand	6,30 €	6,30 €	-
bonzaï minéraux	20,00 €	20,00 €	-
minéraux divers	28,00 €	28,00 €	-
porte-clé pierre roulée	6,30 €	6,30 €	-
instants de vie étui	20,00 €	15,00 €	- 0,25 %
instants de vie bloc note	40,00 €	30,00 €	- 0,25 %
instants de vie cahier	43,00 €	35,00 €	- 0,25 %
parfum d'intérieur 30 ml	3,00 €	3,00 €	-
publications Musée du Temps	5,00 €	5,00 €	-
Besançon Horloger (publication)	25,90 €	25,90 €	-
cartes postales palais (lot)	3,00 €	3,00 €	-
figurine argile	8,00 €	8,00 €	-
éventail	2,00 €	2,00 €	-
carnet musée grand	6,40 €	5,00 €	- 22 %
carnet musée petit	4,00 €	3,00 €	- 25 %
boîte à musique horloge	40,00 €	30,00 €	- 25 %
CD sablier	13,00 €	13,00 €	-
carte de voeux multiple	1,20 €	1,20 €	-
horloge «points d'heure»	38,00 €	38,00 €	-
jeu de cartes invisibles	nouveau	8,00 €	-
mètre «2000 ans d'histoire»	18,00 €	18,00 €	-
mètre histoire de l'art	nouveau	20,00 €	-
clé des noix	7,00 €	7,00 €	-
porte-photos généalogique	nouveau	12,00 €	-
objets mécaniques à remonter petit modèle	13,00 €	13,00 €	-

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmentation
objets mécaniques à remonter moyen modèle	14,50 €	14,50 €	-
objets mécaniques à remonter grand modèle	19,00 €	19,00 €	-
carnet «prendre son temps»	11,50 €	11,50 €	-
carte de voeux «crayon dé»	3,00 €	3,00 €	-
toise Théo	14,50 €	14,50 €	-
toise Théophil	18,30 €	18,30 €	-
clock pack	20,00 €	20,00 €	-
mug (divers motifs)	9,70 €	9,70 €	-
carte puzzle	2,00 €	2,00 €	-
card birthday et new year	1,50 €	1,50 €	-
animal mécanique à remonter	3,00 €	3,00 €	-
jumper animal	13,00 €	8,00 €	- 38 %
dés de 6 sachets de 3	nouveau	4,00 €	-
parapluie	nouveau	50,00 €	-
crayon de papier	0,80 €	0,80 €	-
stylo roller	14,00 €	8,00 €	- 43 %
globe sirius	14,00 €	14,00 €	-
globe symbol	43,00 €	43,00 €	-
globe orion	28,00 €	28,00 €	-
globe colombo	68,00 €	68,00 €	-
globe antiquus	80,00 €	80,00 €	-
globe atlantis	63,00 €	63,00 €	-
calendrier «Colonnes du Temps»	30,00 €	30,00 €	-
star globe	27,00 €	27,00 €	-
boîte verte	23,00 €	23,00 €	-
porte-photo magnétique	4,50 €	4,50 €	-
planétaire Planética	35,00 €	35,00 €	-
chercheur d'étoiles Star Pocket	30,00 €	30,00 €	-
pendule lunaire Galilée	54,00 €	54,00 €	-
coccinelle jouet intelligent	45,00 €	35,00 €	- 0,22 %
médaille Victor Hugo	15,00 €	15,00 €	-

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmentation
album photos petit format	7,00 €	5,00 €	- 29 %
album photos grand format	12,00 €	9,00 €	- 25 %
cadre	7,00 €	5,00 €	- 29 %
support photos	5,00 €	3,00 €	- 40 %
boîte coloriage monde	16,00 €	12,00 €	- 25 %
montre Swatch	70,00 €	50,00 €	- 30 %
boucles d'oreilles 1 roue de pendule	10,00 €	10,00 €	-
boucles d'oreilles 2 roues de pendule	14,00 €	14,00 €	-
boucles d'oreilles 3 roues de pendule	16,00 €	16,00 €	-
pendentif 1 roue de pendule	14,00 €	14,00 €	-
boucles d'oreilles cadran de montre	18,00 €	18,00 €	-
coffret bois de 9 tournevis	45,00 €	45,00 €	-
socle tournant de 9 tournevis	40,00 €	40,00 €	-
loupe à oeil alu n° 2-5 - 4x	7,00 €	7,00 €	-
layette d'établi	38,00 €	38,00 €	-
présentoir montre laiton	26,00 €	26,00 €	-
couteau horloger Minathor Bergeron	128,00 €	128,00 €	-
présentoir montre cloche	15,00 €	15,00 €	-
marteau d'horloger 50 mm	16,00 €	13,00 €	- 19 %
porte-clé tournevis	4,00 €	4,00 €	-
porte-clé roue	3,00 €	1,50 €	- 50 %
calendrier et horloge «Loock & Remember»	35,00 €	35,00 €	-
horloge calendrier	20,00 €	20,00 €	-
horloge puzzle	10,00 €	10,00 €	-
jeu descendeur animaux bois	5,00 €	5,00 €	-
petits jeux enfant	3,00 €	3,00 €	-
montre en bois	2,00 €	2,00 €	-
toupie bouton poussoir	nouveau	2,00 €	-
canard tricycle	nouveau	15,00 €	-
tracteur à vitesses	nouveau	26,00 €	-
robot	nouveau	8,00 €	-

Désignation	Prix 2003	Prix 2004	% augmentation
calendrier «Le mètre du Temps»	30,00 €	30,00 €	-
horloge boulier	20,00 €	20,00 €	-
coffret météo «mon calendrier»	28,00 €	28,00 €	-
tortue à tirer	16,00 €	16,00 €	-
jeu de patience	nouveau	12,00 €	-
montre senestre homme et dame	80,00 €	80,00 €	-
bracelet montre senestre	12,00 €	12,00 €	-
cadre escargot	25,00 €	25,00 €	-
Oreiller «moi, j'aime la sieste»	16,00 €	16,00 €	-

D. Tarif des prestations techniques effectuées par l'atelier de moulage des musées (sans augmentation)

25 € ou 33 € selon la complexité de réalisation du moule et selon la difficulté et la subtilité d'exécution de la prime.

XVII - Bibliothèques

A. Droits d'abonnement tous supports

		2003	Propositions 2004	% augmentation
<i>a) Abonnement annuel</i>				
. moins de 18 ans :	Bisontins	Gratuit	Gratuit	
	Communauté d'Agglomération	gratuit	gratuit	
	Autres	9,00 €	10,00 €	+ 11,00
. à partir de 18 ans :	Bisontins	12,00 €	13,00 €	+ 7,70
	Communauté d'Agglomération	12,00 €	13,00 €	+ 7,70
	Autres	30,00 €	30,00 €	0

	2003	Propositions 2004	% augmentation
- Bisontins à faibles ressources (sur présentation carte RMI, pour les plus de 25 ans, carte ANPE pour les moins de 25 ans ou carte bus Ginko)	6,00 €	6,00 €	0
<i>b) Impression d'écran (Internet, cédéroms, traitement de texte...)</i>			0
. A4 - noir et blanc (unité)	0,15 €	0,15 €	0
. A4 - couleur (unité)	0,60 €	0,60 €	0
. Cartes nominatives			0
- 20 unités	3,00 €	3,00 €	0
- 40 unités	6,00 €	6,00 €	0
- 60 unités	9,00 €	9,00 €	
<i>c) Remplacement pour carte perdue</i>			
(pendant la durée de validité de l'abonnement) :			0
. jusqu'à 18 ans (abonnés toutes zones géographiques)			0
. plus de 18 ans (abonnés toutes zones géographiques)			0
<i>d) Remplacement boîtier pochette CD (tous abonnés)</i>	2,00 €	2,00 €	
	5,00 €	2,00 €	
	1,00 €	1,00 €	
Facturation documents non rendus :			
. livres de poches, livres d'enfant, BD, cassettes, revues		12,00 €	*
. nouveaux romans, essais documentaires, CD, livres, cassettes, partitions, vidéo		20,00 €	
. beaux livres, ouvrages reliés avec planches, CD Rom, DVD		50,00 €	

* En 2003, pénalité forfaitaire de 12 €.

B. Droits pour reproductions réservées aux activités de recherche

a) Photographies

		2003		Propositions 2004	
		Photographie de travail (cette reproduction n'est en aucun cas destinée à la publication)	Photographie en vue de publication	Photographie de travail (cette reproduction n'est en aucun cas destinée à la publication)	Photographie en vue de publication
Photographie noir et blanc (unité)	13x18	6,00 €	(1)	6,00 €	(1)
	18x24	8,00 €	(1)	8,00 €	(1)
Photographie couleur (unité)	13x18	10,00 €	(1)	10,00 €	(1)
	18x24	12,00 €	(1)	12,00 €	(1)

b) Diapositives

		2003	Propositions 2004
Diapositive 24x36		16,00 € l'unité	16,00 € l'unité
Duplication de diapositive		4,00 € l'unité	4,00 € l'unité
Ektachrome	6 x 6	30,00 € l'unité	30,00 € l'unité
	10 x 12,5	40,00 € l'unité	40,00 € l'unité

(1) Les demandes de reproduction destinées à la publication seront examinées au cas par cas et feront l'objet d'un devis spécifique.

c) Fichiers numériques et impression sur papier A4 et sous réserve qu'il existe déjà une copie de substitution du document

Fichier numérique fourni sur disquette, CD vierge ou par mail	2003		Propositions 2004	
	Reproduction en aucun cas destinée à diffusion ou à publication	Reproduction pour diffusion ou publication	Reproduction en aucun cas destinée à diffusion ou à publication	Reproduction pour diffusion ou publication
Basse définition 75 Dpi	5,00 € l'unité	(1)	5,00 € l'unité	(1)
Haute Définition 300 Dpi	7,00 € l'unité	(1)	7,00 € l'unité	(1)

(1) Les demandes de reproduction destinées à la publication seront examinées au cas par cas et feront l'objet d'un devis spécifique.

Impression d'après microfilm ou image numérisée sur papier A4	2003	Propositions 2004
A4 noir et blanc	1,00 € l'unité	1,00 € l'unité
A4 couleurs d'après fichier numérisé	2,00 € l'unité	2,00 € l'unité

d) Frais forfaitaires divers

		2003	Propositions 2004	% augmentation
Frais de port pour envoi de reproductions	France (pour un envoi de 500 g maximum)	3,00 €	3,00 €	0
	Etranger (pour un envoi de 500 g maximum)	5,00 €	5,00 €	0
Frais de port pour envoi de photocopies	forfaitaire	1,50 €	1,50 €	0

		2003	Propositions 2004	% augmentation
Frais de banque (si le paiement est effectué par un correspondant non européen)	forfaitaire	3,00 €	3,00 €	0
Prêt inter-bibliothèques	Demande de prêt inter-bibliothèques d'un ouvrage des bibliothèques municipales de Besançon	8,00 €	8,00 €	0
	Demande de prêt inter-bibliothèques d'un ouvrage d'une bibliothèque extérieure	15,00 €	15,00 €	0

XVIII - Besançon Informations

Documents et produits de promotion

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Cartable	8,00 €	8,00 €	
Casquette	5,30 €	5,00 €	- 5,9
Crayon de papier	0,40 €	0,40 €	0
Montre ronde	35,00 €	22,00 €	nouveau modèle
Montre rectangulaire	30,00 €	30,00 €	nouveau modèle
Pince mémo	2,30 €	2,30 €	0
Plan cavalier	1,00 €	1,00 €	0
Porte-clés métal	4,60 €	4,60 €	0
Post it	1,00 €	1,00 €	0
Stylo	0,50 €	0,50 €	0
Stylo roller	14,00 €	8,00 €	- 43 (1)
Tapis de souris	4,00 €	4,00 €	0
Tee-shirt manches courtes	8,00 €	8,00 €	0
Tee-shirt manches longues		10,00 €	nouveau
Sweat-shirt		15,00 €	nouveau
Sablier petit modèle		5,00 €	
Sablier grand modèle		10,00 €	

(1) baisse nécessaire compte tenu des difficultés de vente au tarif 2003

XIX - Besançon Votre Ville

Abonnement pour l'année 2004 (au prorata du nombre de numéros)

	2003	Propositions 2004	% augmentation
Abonnement complet : . tarif France (11 numéros)	17,60 €	17,60 €	0
. tarif Étranger	39,05 €	39,05 €	0

(1) Les tarifs pour l'étranger tiennent compte du coût réel moyen de l'affranchissement

XX - Atelier audiovisuel

Liste des films	2003	Propositions 2004	% augmentation
Arum maculatum	20 €	20 €	0
Oeuvres en souffrance	20 €	20 €	0
Art et Archéologie . dix petites chinoiseries . l'enfant faisant des bulles de savon . Jésus et les pèlerins d'Emmaüs . le passage de la Mer Rouge et du Jourdain . le trésor est dans la poubelle . la carte archéologique	20 € le film 100 € la série de 6 films	20 € le film 100 € la série de 6 films	0 0
Avenir vieillesse . la solidarité en jeu . l'argent des vieux, l'argent des autres . actifs et retraités . vivre les ruptures . transmettre et mourir	20 € le film 80 € la série de 5 films	20 € le film 80 € la série de 5 films	0 0
Santé vidéo . l'échino, vous connaissez ? . une symphonie fantastique . l'odyssée des vaccinations	30 € le film 70 € la série de 3 films	30 € le film 70 € la série de 3 films	0 0
Témoignages d'anciens déportés . Zelman Brajet - Paulette Devos . Adolphe Fucsh - Ida Grinspan . André Migdal - Léa Rohatyn	15 € le film 30 € la série de 3 films	15 € le film 30 € la série de 3 films	0 0

Liste des films	2003	Propositions 2004	% augmentation
Présentation des 3 musées . à la rencontre du vivant (Museum) . les choses de la vie (Musée Comtois) . ne pas témoigner serait trahir (Musée Résistance)	15 € la cassette comprenant les 3 films	15 € la cassette comprenant les 3 films	0
Ecoutez voir Besançon		10 €	nouveau
Besançon.clic		10 €	nouveau
Victor vu par Ousmane		10 €	nouveau
Restauration d'oeuvres d'art - Cabinet des Dessins - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie		10 €	nouveau
Yan Pei Ming - Exposition 2003 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie		10 €	nouveau

XXI - Restauration Municipale

Le Service fournit des repas :

- les mercredis et pendant l'ensemble des vacances scolaires aux associations et établissements publics suivants : les centres de loisirs Francas, la MJC de Palente, Sportsvacances, Bisonsports, l'Association des Familles Laïques de Besançon, l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Doubs

- pendant l'année scolaire aux restaurants scolaires des communes de Thise et Avanne-Aveney.

Les tarifs proposés pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 30 septembre 2004 (*) sont les suivants :

Prestation	2003	Propositions 2004	% augment.
Fourniture et livraison	3,28 €	3,34 €	+ 1,83
Fourniture, livraison et service à table	3,75 €	3,82 €	+ 1,87

(*) Ces tarifs seront réintégrés dans la délibération prise chaque année en septembre pour fixer les tarifs des repas pour l'année scolaire

XXII - Crèches et haltes-garderies

Les tarifs des crèches et haltes-garderies sont fixés par application des barèmes nationaux dans le cadre du contrat enfance conclu le 8 avril 2003, pour une durée de 3 ans, entre la Ville de Besançon et la Caisse d'Allocations Familiales.

A. Crèches Collectives et familiales

Accueil collectif

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Taux mensuel	12 %	10 %	7,50 %	6,60 %
Taux journalier	0,60 %	0,50 %	0,38 %	0,33 %

Accueil familial

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Taux mensuel	10 %	8,33 %	6,25 %	5,55 %
Taux journalier	0,50 %	0,42 %	0,31 %	0,27 %

* Montant minimum mensuel des revenus pris en compte : 495 € en crèche collective et en crèche familiale

* Montant maximum mensuel des revenus pris en compte : 3 850 € en crèche collective - 4 270 € en crèche familiale.

* Ressources des familles prises en compte pour le calcul de leur tarif :

· les revenus imposables de l'année précédente avant toute déduction sauf en cas d'évolution des situations professionnelles,

· les allocations versées par la CAF notamment, Allocation Parent Isolé, Revenu Minimum d'Insertion, Allocation Parentale d'Education, Allocations Adultes Handicapés,

· les pensions alimentaires versées ou perçues.

* Abattement de 50 % consenti sur le montant de la participation facturée au titre du plus petit placement dans le cas de l'accueil de deux enfants d'une même famille en crèche.

* Le prix des repas supplémentaires facturés aux parents est fixé à 3,00 € l'unité.

B. Haltes-garderies

1 - Tarifs appliqués aux enfants des habitants de Besançon

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Taux journalier	0,60 %	0,50 %	0,40 %	0,30 %
Taux horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %

2 - Tarifs appliqués aux enfants des habitants des communes faisant partie de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon :

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Taux journalier	0,75 %	0,65 %	0,55 %	0,45 %
Taux horaire	0,075 %	0,065 %	0,055 %	0,045 %

3 - Tarifs appliqués aux enfants des habitants des autres communes

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Taux journalier	1 %	0,9 %	0,8 %	0,7 %
Taux horaire	0,1 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %

* Montant minimum mensuel des revenus pris en compte : 518 €

* Montant maximum mensuel des revenus pris en compte : 4 021 €

* Ressources des familles prises en compte pour le calcul de leur tarif : les mêmes que pour les tarifs de crèche.

A défaut de la production de justificatifs des ressources, l'heure de halte est fixée sur la base du montant maximum des ressources.

* Pour un accueil d'une journée, selon les établissements, le repas peut être fourni soit par les parents soit par la crèche au tarif de 3 €.

Ces propositions qui sont faites avec l'accord de la Commission Enfance qui s'est réunie le 14 novembre 2003, sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2004 pour les crèches collectives et familiales et à compter du 1^{er} avril 2004 pour les haltes-garderies.

XXIII - Matériel de prêt et livraison d'eau potable*A. Location matériel de prêt (augmentation moyenne : 1,50 %)*

	Propositions 2003	Propositions 2004	Observations
Tribune VAL 136 et gradins Samia (216 places)	348,00 €	353,00 €	Par type de matériel/jour, non compris transport et installation
Podium Festitub et Méfran (non couvert)	4,10 €	4,15 €	par m ² /jour
Podium couvert (16 m ²)	97,00 €	98,00 €	par unité/jour
Chaises plastiques et bancs de préau - Barrières - Panneaux d'exposition (stratifiés, entoilés) et grilles caddie	1,10 €	1,10 €	par unité/jour
Tables- Isoloirs, urnes	5,10 €	5,15 €	par unité/jour
Pavoisement (drapeaux, écussons, etc.)	3,10 €	3,15 €	par unité/jour
Scène Stacco		800,00 €	par tranche indivisible de 36 m ² /jour Équipement nouvellement géré par le Service PAD

Une prise en charge forfaitaire de base de 47 € est appliquée à chaque demande de prêt.
La mise à disposition de matériel pour un week-end est facturée une seule journée.

B. Livraison d'eau potable

Facturée selon deux cas	Tarif 2003	Propositions 2004	% augmentation	Observations
Absence de réseau d'eau potable	28,00 €	28,40 €	+ 1,4	Par camion de 6 m
Présence d'un réseau d'eau potable	62,00 €	63,00 €	+ 1,5	Par camion de 6 m

C. Véhicules et engins

Cette proposition tarifaire s'inscrit dans le cadre des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte de tiers.

Série PAD	Type	Description	Coût au km	Coût à l'heure	Coût à la journée
1000	Berlines		0,30 €		
2000	Fourgonnettes		0,45 €		
3000	Fourgons		0,75 €		
4000-5000	Camions standards	Camions PTAC > 3,5 tonnes sans équipement particulier	1,20 €		
4000-5000	Camions avec équipement	Camions PTAC > 3,5 tonnes équipés benne, bibenne, tribenne grue, polybras	1,70 €	30,00 €	

Série PAD	Type	Description	Coût au km	Coût à l'heure	Coût à la journée
7000	Engins TP et agricoles	Porteurs multifonction ; tracto-pelles ; mini pelles ; chargeurs, dumpers ; élévateurs télescopiques de chantiers, tracteurs agricoles	5,70 €	20,00 €	
	Engins de propreté	Laveuses de trottoirs et chaussées : balayeuses trottoirs, chaussées et compactes		24,00 €	
	Nacelles	Elévateurs de personnel sur véhicule autoporteur		30,00 €	
	Engins de manutention	Chariots élévateurs d'exploitation		9,60 €	
	Tracteur routier		0,80 €		
	Semi remorques	Tombereau ; porte-chars ; savoyarde			30,00 €

XXIV - Tarifs des prestations techniques effectuées par les services municipaux

Ces tarifs concernent l'ensemble des prestations effectuées par les services et pouvant donner lieu à facturation à des tiers. Ces prestations peuvent être liées à des événements, des manifestations, des interventions d'urgence ou de réparations.

Il est proposé pour 2004 les tarifs horaires TTC suivants :

- 26,40 € (+ 1,9 %) pour les prestations de collecte des ordures ménagères, de voirie (propreté), de roulage, de peinture, de manutention

- 31,30 € (+ 5 %) pour la menuiserie, la mécanique, la serrurerie, la voirie (infrastructure), signalisation lumineuse

- 37,10 € (+ 3,6 %) pour la carrosserie, la plomberie, l'électricité et le chauffage des bâtiments, l'éclairage public, voirie-signalisation (verticale et horizontale), espaces verts (équipes et logistique)

- 58 € (- 10,2 %) pour la prestation «suivi de chantiers»

- 62 € (+ 2,2 %) pour la réalisation d'études

- 500 € : forfait d'intervention pour mise en sécurité d'un chantier sur domaine public en lieu et place de l'entreprise responsable du chantier.

XXV - Tarifs des prestations de type administratif

Pour toute prestation de type administratif dont le tarif n'est pas défini par ailleurs, la tarification s'effectuera au coût horaire moyen d'un agent municipal, soit 31€/heure TTC (30,90 € en 2003).

XXVI - Espaces Verts

	2003	Propositions 2004	% augmen- tation
1. a) Location exceptionnelle de plantes vertes (par jour et par plante)	18,07 €	18,35 €	1,54
1. b) Location exceptionnelle de l'exposition des baies sauvages (par jour et par panneau)	1,57 €	1,60 €	1,91
	+ caution 157,30 €	+ caution 159,35 €	1,30
2. Vente provenant des forêts communales			
a) Bois de chauffage quartiers et rondins de bonne qualité en bûches de 1 m (en bord de route), TVA incluse de 5,5 % - le stère	28,11 €	28,55 €	1,56
b) Bois de chauffage de qualité faible, à majorité bois blanc, charbonnette, en bûches de 1 m (en bord de route), TVA incluse de 5,5 % - le stère	15,73 €	15,95 €	1,40
c) Bois de mauvaise qualité provenant d'arbres morts des rues et parcs (en bord de route) en bûches de 1 m, TVA incluse de 5,5 % - le stère	5,23 €	5,30 €	1,34
d) Bois de chauffage sur pied de qualité moyenne, le stère mesuré dans la coupe ou sur chemin d'exploitation, TVA incluse de 5,5 % - le stère	5,48 €	5,55 €	1,28
e) Bois de chauffage sur pied de bonne qualité, le stère mesuré dans la coupe ou sur chemin d'exploitation, TVA incluse de 5,5 % - le stère	7,26 €	7,35 €	1,24
f) Sangliers abattus, TVA incluse de 5,5 % - le kg	3,81 €	3,85 €	1,04
Forfait minimum comprenant les frais d'abattage et de transport	113,68 €	115,40 €	1,51
g) Sangliers vifs, TVA incluse de 5,5 % - le kg sur pied	3,81 €	3,85 €	1,04
Forfait minimum comprenant les frais de vétérinaire	80,79 €	82,00 €	1,50
h) Cerfs et daims vifs ou abattus, TVA incluse de 5,5 % le kg sur pied	3,81 €	3,85 €	1,04
3. Vente de documents édités par les Espaces Verts dont TVA incluse de 19,6 %			
Dépliant sentiers de randonnée - l'unité	1,60 €	1,60 €	0
Dépliant Clos Barbisier, Roseraie - l'unité	1,60 €	1,60 €	0
Affiche/dépliant «Les oiseaux à Besançon»	1,60 €	1,60 €	0
Dépliant «Forêt de Chailluz»	1,60 €	1,60 €	0
Cartes chrysanthèmes ou arbres des forêts : série de 4	1,60 €	1,60 €	0
4. Attraction pour enfants (poneys à Micaud) (redevance par an)	280,15 €	284,35 €	1,50

XXVII - Service des Eaux**A - Prix de vente de l'eau**

Le **prix du mètre cube d'eau** pour 2004 est proposé à 0,86 € HT le mètre cube, sans augmentation par rapport à l'année 2003.

La **redevance de pollution**, dont le montant est notifié par l'Agence de l'Eau n'a pas encore été fixée, elle était de 0,35 € par mètre cube d'eau vendu en 2003.

La **redevance de prélèvement** d'eau brute dans le milieu naturel versée à l'Agence de l'Eau n'a pas encore été fixée, elle était de 0,03 € par mètre cube d'eau vendu en 2003.

La **redevance FNDAE** (Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau) n'est pas encore connue. Elle était de 0,0213 € en 2003.

La **TVA** au taux de 5,5 % vient s'ajouter aux tarifs ci-dessus indiqués.

Le tarif de 0,86 € comprend la contribution instituée par délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 1987 de 0,02 € par unité de volume de 10 m³ pour financer les actions en cours avec le canton de Douroula au Burkina-Faso.

	Tarif 2003	Propositions 2004	Pourcentage d'augmentation
Eau	0,86 €	0,86 €	0
Redev Pollution	0,35 €		Inconnu à ce jour
Redev Prélèvement	0,03 €		Inconnu à ce jour
Redev FNDAE	0,02 €		Inconnu à ce jour
TVA	0,07 €	0,07 €	0
TOTAL	1,33 €		Inconnu à ce jour

B - Tarifs des branchements

Les tarifs à appliquer en 2004 pour l'exécution des branchements d'eau sont stables à l'exception de l'ajustement des forfaits d'installation de chantier. Ces postes jusqu'alors sous-facturés par rapport aux prix pratiqués par les entreprises font l'objet d'un ajustement destiné à les rapprocher du coût réel (coût réel 2003 : 750 € HT).

DESIGNATION	Tarifs 2003	Proposi- tions 2004	% d'augm.
TERRASSEMENT :			
- Forfait d'installation de chantier :			
. pour branchement ordinaire Ø 25 et Ø 40	450,00 €	520,00 €	+ 15,55
. pour branchement en fonte et dégagement de la conduite	610,00 €	705,00 €	+ 15,57
- Prix du mètre linéaire de tranchée :			
. pour branchement souple : en gaine Ø 40 pour polyéthylène de 32, 50, 63, 75 et 90	114,00 €	114,00 €	
. pour branchement : en fonte	152,00 €	152,00 €	

DESIGNATION	Tarifs 2003	Proposi- tions 2004	% d'augm.
PLOMBERIE :			
- Partie forfaitaire : collier, robinet de prise en charge et bouche à clé complète :			
. pour prise de 25	244,00 €	244,00 €	
. pour prise de 40	282,00 €	282,00 €	
. Dérivation fonte (Té, manchon, vanne, bac)	396,00 €	396,00 €	
- Prix du mètre linéaire :			
. Canalisation de branchement de Ø 32 extérieur	3,50 €	3,50 €	
. Canalisation de branchement de Ø 50 extérieur	10,20 €	10,20 €	
. Canalisation de branchement Ø 63	15,00 €	15,00 €	
. Canalisation de branchement Ø 75	24,00 €	24,00 €	
. Canalisation de branchement Ø 90	33,00 €	33,00 €	
. Canalisation en fonte (le prix d'achat est majoré de 20 %)			
. Diamètre 60 mm	16,00 €	16,00 €	
. Diamètre 80 mm	20,00 €	20,00 €	
. Diamètre 100 mm	25,00 €	25,00 €	
. Diamètre 150 mm	36,00 €	36,00 €	
. Diamètre 200 mm	51,00 €	51,00 €	
* Les pièces de raccords et les équipements particuliers sont facturés au prix d'achat majoré de 20 %			
- Partie forfaitaire au niveau du compteur (robinet d'arrêt amont, clapet anti-retour, robinet aval, purges...) :			
. pour compteur de 15 et 20 mm	69,00 €	69,00 €	
. pour compteur de 25 mm	121,00 €	121,00 €	
. pour compteur de 30 mm	165,00 €	165,00 €	
. pour compteur de 40 mm	197,00 €	197,00 €	
* Pour les compteurs de 60 mm et plus, les robinets-vannes amont et aval sont facturés au prix d'achat majoré de 20 %.			
REGARD DE COMPTAGE :			
- Fourniture et pose du regard de comptage sous domaine privé pour compteur de 15, 20, 25 mm :			
. avec terrassement	310,00 €	310,00 €	
. sans terrassement	230,00 €	230,00 €	
- Plus-value à appliquer sur ces prix pour un regard de comptage destiné à recevoir un compteur de 30 ou de 40 mm	122,00 €	122,00 €	
- Fourniture et pose d'une tôle striée avec scellement		120,00 €	
- Scellement de tôle striée existante		40,00 €	
- Fourniture et pose d'échelle ou d'échelons en regard		60,00 €	
- Fourniture et pose d'agglos en regard		30,00 €	
- Fourniture et pose de bordures de protection, au mètre linéaire		20,00 €	
- Remise en état de tôle striée		50,00 €	

Les tarifs correspondant à l'exécution des branchements sont passibles d'une TVA au taux en vigueur.

C. Redevances d'abonnement

Cette redevance est destinée à couvrir les frais fixes du réseau et du branchement. Les montants restent indexés sur le calibre du compteur posé qui comprend 9 classes.

Les redevances concernant les calibres 15 mm et 20 mm (85 % des abonnés) n'augmentent pas cette année. Les redevances concernant les compteurs de 80, 100 et 150 mm sont harmonisées de manière à apporter plus de cohérence quant aux débits disponibles

Classe d'abonnement	Calibre	Tarif 2003	Propositions 2004	%d'augmentation
1	12 - 15 mm	18,20 €	18,20 €	0,00
2	20 mm	23,40 €	23,40 €	0,00
3	25 mm	28,40 €	29,00 €	2,11
4	30 mm	34,50 €	35,00 €	1,45
5	40 mm	57,80 €	60,00 €	3,81
6	60 mm	83,20 €	85,00 €	2,16
7	80 mm	129,00 €	150,00 €	16,28
8	100 mm	246,00 €	280,00 €	13,82
9	150 mm	528,00 €	550,00 €	4,17

Les redevances d'abonnement sont passibles d'une TVA au taux de 5,5 %.

D - Frais d'accès au service

Il est institué une redevance de frais d'accès au service applicable à la souscription d'un nouvel abonnement dont le montant est fixé à 30 € HT. Cette redevance sera perçue avec la première facture de consommation.

Cette redevance est passible d'une TVA au taux de 5,5 %.

E - Tarifs de diverses prestations

- Tarif horaire du personnel :

Coût horaire de la main d'oeuvre : 26 € HT (soit +1,96 %)

- Frais de vérification d'un compteur :

. Frais de vérification d'un compteur correspondant à un jaugeage : 60 € HT (0 %)

. Frais de vérification d'un compteur correspondant à un étalonnage aux 3 débits (Qminima, Qmaxima, Qtransition) sur banc d'essai agréé : 150 € HT (+ 17,64 %). Cette prestation n'est plus assurée par le service dont le banc d'essai n'est plus agréé, la prestation extérieure est plus coûteuse, le tarif augmente d'autant.

- Fermeture ou réouverture de branchement :

. Fermeture ou réouverture d'un branchement pour convenance personnelle de l'abonné : 26 € (soit + 1,96 %)

- Réouverture d'un branchement fermé suite à l'impossibilité de relever le compteur malgré les demandes réitérées du Service, ou fermé suite à un non-paiement des sommes dues : 51 € HT (0 %)

- Réouverture d'un branchement fermé suite à un acte délictueux énoncé à l'article 16 du règlement : 77 € HT (+ 0,65 %).

XXVIII - Assainissement

A) Redevance assainissement

Il est proposé de reconduire le montant actuel de la redevance assainissement fixé à 0,91 € HT/m³ soit 0,96 € TTC/m³ avec TVA à 5,5 %. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la stabilité mise en oeuvre depuis 1997 de la redevance assainissement. La redevance assainissement est appliquée à la consommation d'eau potable des habitations, immeubles et établissements raccordés au réseau d'assainissement. Un montant équivalent est appliqué à la consommation d'eau potable des immeubles raccordables, dès la mise en service de l'égout public.

B) Participation financière aux travaux de raccordement à l'égout

1) Cas des branchements réalisés sur réseaux d'égout existants :

Il est proposé de maintenir les conditions d'application du coût réel de réalisation des branchements. Ce coût est établi pour chaque branchement à partir du bordereau des prix remis par l'entreprise titulaire du marché de réalisation des branchements pour l'année en cours. Le taux de TVA réduit (5,5 %) est appliqué pour le raccordement des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans, sous réserve de fourniture par le propriétaire de la déclaration sur l'honneur prévue par la circulaire du 14 septembre 1999.

2) Cas des branchements réalisés dans le cadre des extensions du réseau d'assainissement :

Compte tenu de l'évolution des coûts de réalisation des travaux, il est proposé d'appliquer pour l'année 2004 l'évolution connue de l'index TP 01 sur l'année (+ 0,95 %), ce qui porte le montant de la participation forfaitaire de 1 186 € arrondi à 1 200 € HT soit 1 435,20 € TTC. Ce montant est ramené à 1 266 € TTC (TVA à 5,5 %) pour le raccordement des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans, sous réserve de fourniture par le propriétaire de la déclaration sur l'honneur prévue par la circulaire du 14 septembre 1999.

C) Droits de branchement (PRE)

Il est proposé d'appliquer aux tarifs 2003 le taux d'inflation de l'année soit 1,9 % (juillet à juillet) :

· droit principal : 1 209 € HT + 1,9 % = 1 232 € HT arrondi, soit 1 299,76 € TTC (TVA 5,5 %).

· droit supplémentaire : 1 232 € HT/2 = 616 € HT, soit 649,88 € TTC (TVA 5,5 %), soit pour un immeuble comportant «n» logements (ou équivalents) : 1 232 € HT + (n-1) x 616 € HT.

Les droits de branchements (PRE) sont applicables aux immeubles neufs édifiés postérieurement à la mise en service de l'égout et aux travaux affectant les immeubles raccordés ou raccordables à l'égout lorsque le nombre de logements (ou équivalents) est augmenté par lesdits travaux.

D) Redevance de traitement des matières de vidange

Il est proposé d'appliquer aux tarifs 2003 le taux d'inflation de l'année, soit 1,9 % (juillet à juillet) :
 9,73 € HT + 1,9 % = 9,90 € HT arrondi le m³, soit 10,44 € TTC le m³ (TVA à 5,5 %).

E) Prestations effectuées par le Service Assainissement pour le compte des collectivités voisines et des tiers

Il est proposé d'appliquer aux tarifs 2003 le taux d'inflation de l'année, soit 1,9 % (juillet à juillet) :

· Pour le coût de traitement des boues issues des stations d'épuration des collectivités voisines, tarif correspondant au coût de fonctionnement de la filière boues de Port Douvot : soit 350 € HT + 1,9 % = 356,60 € arrondi, soit 376,21 € TTC par tonne de matières sèches (TVA à 5,5 %).

· Personnel d'exploitation : 23,50 € HT/heure + 1,9 % = 24 € HT/heure arrondi.

· Hydrocureur : 46 € HT/heure + 1,9 % = 47 € HT/heure arrondi.

· Équipe de 2 agents avec matériel IV : 107 € HT/heure + 1,9 % = 109 € HT/heure arrondi.

· Équipe de 2 agents avec matériel RDT : 50 € HT/heure + 1,9 % = 51 € HT/heure arrondi.

Assainissement Non Collectif

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2000 décidant la mise en place du nouveau Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) institué par la Loi sur l'Eau de 1992, il est proposé d'appliquer aux tarifs 2003 le taux d'inflation de l'année, soit 1,9 % (juillet à juillet) :

· Redevance forfaitaire de contrôle initial de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution d'une installation d'assainissement non collectif, facturée au propriétaire : 71 € HT, soit 74,90 € TTC avec TVA à 5,5 %.

· Redevance de contrôle du bon fonctionnement de l'installation facturée au titulaire du contrat de fourniture d'eau potable ou à défaut au propriétaire : 41 € HT soit 43,25 € TTC avec TVA à 5,5 %.

Récapitulatif

	Tarif 2003 (HT)	Proposition tarif 2004 (HT)
Redevance	0,91 €	0,91 €
Forfait branchement extension	1 186,00 €	1 200,00 €
Droits de branchement (PRE)	1 209,00 €	1 209,00 €
Redevance matières de vidange	9,73 €	9,73 €

	Tarif 2003 (HT)	Proposition tarif 2004 (HT)
Prestations aux Communes : - Traitement des boues/ tonnes de MS - Heure personnel	350,00 € 23,50 €	350,00 € 23,50 €
Hydrocureur	46,00 €	46,00 €/heure
Inspection vidéo (2 agents + caméra)	107,00 €	107,00 €/heure
Inspection vidéo (2 agents + matériel RDT)	50,00 €	50,00 €/heure
Assainissement non collectif : - redevance initiale - redevance de contrôle	70,00 € 40,00 €	71,00 € 41,00 €

XXIX - Taxe sur l'électricité

Il est proposé de fixer à 0,079 € HT le prix moyen du kwh taxable aux abonnés MT/HT (0,082 € HT en 2003).

XXX - Urbanisme

Taxe pour non-réalisation d'aires de stationnement - tarif proposé pour 2004 : 4 348,62 € (réactualisé chaque année en fonction du dernier indice du coût de la construction connu - 2^{ème} trimestre 2003 : 1202).

XXXI - Ordures ménagères

Les tarifs proposés ci-dessous permettent d'équilibrer le Budget Déchets dans le cadre des missions et des objectifs fixés.

L'élément marquant de l'année consistera dans la mise en place d'une tranche de collecte sélective de 20 000 habitants, portant la population totale équipée à environ 105 000 habitants fin 2004.

A - Redevance générale

Il est proposé de majorer les tarifs de la redevance de façon modulée à savoir **+ 4 %** pour les conteneurs à 2 roues (d'une contenance de 60 à 330 litres) et de **+ 7 %** pour les conteneurs à 4 roues (d'une contenance de 500 à 1100 litres).

La raison de cette augmentation modulée réside dans la forte hausse des coûts de traitement, ces derniers étant beaucoup plus représentés dans les conteneurs de grande capacité. Il est à noter que les tarifs proposés sont arrondis à l'euro le plus proche.

Il est rappelé que la part mise à disposition du conteneur comprend la planification des frais de maintenance, d'entretien, de reconditionnement et de livraison des conteneurs.

Collecte bi-hebdomadaire :

Capacité des conteneurs	Tarif 2003 (dont la part correspondant à la mise à disposition du conteneur à déchets)	Propositions 2004 (dont la part correspondant à la mise à disposition du conteneur à déchets)
60 litres	229 € (dont 2,80 €)	238 € (dont 2,80 €)
120 / 140 litres	258 € (dont 6,50 €)	268 € (dont 6,50 €)
180 litres	288 € (dont 8,40 €)	300 € (dont 8,40 €)
240 litres	316 € (dont 11,20 €)	329 € (dont 11,20 €)
330 litres	359 € (dont 15,40 €)	373 € (dont 15,40 €)
500 litres	570 € (dont 23,30 €)	610 € (dont 23,30 €)
750 litres	693 € (dont 35,00 €)	742 € (dont 35,00 €)
1 100 litres	984 € (dont 51,30 €)	1 053 € (dont 51,30 €)

B - Remplacement des récipients mis à disposition de la Ville

Capacité des conteneurs	Tarifs 2003	Propositions 2004
Conteneur de 60 litres	25 €	26 €
Conteneur de 120 litres	25 €	26 €
Conteneur de 140 litres	25 €	26 €
Conteneur de 180 litres	33 €	34 €
Conteneur de 240 litres	34 €	35 €
Conteneur de 330 litres	64 €	65 €
Conteneur de 500 litres	153 €	156 €
Conteneur de 750 litres	162 €	165 €
Conteneur de 1 100 litres	258 €	263 €

Ces tarifs sont appliqués en cas de remplacement du récipient entier après sinistre selon les conditions énoncées dans le règlement de collecte.

C - Mise à disposition de conteneurs sur des périodes de courte durée

Ce tarif par bac est applicable à chaque demande de mise à disposition inférieure à un mois. Ces demandes émanent d'associations ou d'organismes publics ou privés dans le cadre de l'organisation de manifestations ponctuelles.

Tarifs 2003		Propositions 2004	
Bac à 2 roues	Bac à 4 roues	Bac à 2 roues	Bac à 2 roues
22,50 €	43 €	23,50 €	44,50 €

D - Dépôt de matériaux inertes au Centre des Andiers

Nature des matériaux inertes	Tarifs 2003 en €/m ³	Propositions 2004 en €/m ³
Matériaux inertes avec terre	2,00 €	2,50 €
Pierres, cailloux sans terre	0,63 €	0,10 €

- Il est constaté globalement une baisse d'environ 40 % du volume des apports de matériaux inertes pour l'année 2003.

- La proportion des apports de matériaux inertes comportant de la terre est en constante augmentation.

- L'évolution de l'exploitation du site nécessite la création d'une plate-forme de déchargement. Cette plate-forme de déchargement doit être réalisée en matériaux durs, c'est pourquoi il est proposé :

* un tarif d'appel pour les matériaux pierreux **de 0,10 € le m³**

* et un **tarif de 2,50 €** pour les matériaux inertes.

Ces évolutions permettent de conserver l'équilibre financier d'exploitation du site.

Cette structure permet d'optimiser l'exploitation du site et de diminuer les salissures constatées sur les voies d'accès du site, notamment par temps de pluie.

XXXII - Tarification relative aux événements ponctuels

Pour des événements ou manifestations ponctuels de courte durée, M. le Maire est autorisé à fixer par arrêté municipal les tarifs correspondants. Il en sera rendu compte au Conseil Municipal.

«**M. LE MAIRE** : Là aussi il y a un gros pavé et je vous répondrai si vous avez des questions particulières.

M. Bernard LAMBERT : Pour le Marché de Noël, on trouve la tarification dans quelle rubrique ?

M. LE MAIRE : Ce n'est pas nous qui gérons le Marché de Noël mais l'Union des Commerçants à laquelle on verse une subvention entre autres pour cela et elle gère plutôt bien d'ailleurs.

M. Christophe LIME : C'est passé un peu inaperçu parce qu'il y a beaucoup de tarifs, mais je voudrais relever deux éléments relativement importants pour les usagers bisontins. Le premier concerne l'évolution du prix de l'eau et de l'assainissement. Malgré les difficultés de l'année 2003, on vous propose de ne pas augmenter les deux tarifs, tout particulièrement par rapport à l'assainissement parce que c'est la 8ème année que nous ne faisons pas évoluer les tarifs de l'assainissement, ce qui est quand même assez remarquable, ce qui amène les services à un certain nombre d'évolution, de réorganisation et d'amélioration de leur compétitivité et nous classe quand même aujourd'hui sur les 40 plus grandes villes au niveau national, à la 10ème position, sachant que dans les 9 premiers qui nous précèdent, nous sommes pratiquement à la marge à quelques euros près sur une facture type de 120 m³. C'est quand même important de le souligner à l'heure où beaucoup de conseils municipaux, sous prétexte de la sécheresse, sont en train d'augmenter leurs tarifs de 5 à 10 % au niveau national.

Second point et c'est quand même un peu la particularité de cet été, les appels au civisme pour une non consommation excessive ont été suivis, je tenais quand même à le souligner, c'est-à-dire que malgré l'épisode de sécheresse de l'été 2003, nous avons en consommation, été inférieur à l'été 2002. Ça veut dire que les appels au civisme qui ont pu être lancés soit au niveau national, soit au niveau local ont été suivis par l'ensemble des Bisontins, ce qui démontre que l'on peut avoir du civisme sans brandir obligatoirement la baguette du prix, car aujourd'hui il me semble que la société dans laquelle on vit considère qu'il faut toujours limiter les gens par le prix, là c'est une démonstration qu'on peut le faire autrement. Le dernier point parce qu'on en est aux prélèvements de l'État, je tiens à souligner que les pouvoirs publics viennent de prendre la décision de prélever 600 M€ cette année sur l'ensemble des Agences de l'Eau pour le Ministère de l'Environnement, ce qui amènera immédiatement des difficultés dans le cadre de la réalisation de travaux dans les années à venir des agences de l'eau. Je crois que quand on parle de prélèvements et de baisses d'impôts, il faut savoir les assumer jusqu'au bout et là de nouveau nous avons un prélèvement indirect qui est fait par les pouvoirs publics, par le Gouvernement sur des recettes qui sont normalement liées à autre chose qu'à renflouer les caisses du Ministère de l'Environnement.

M. Bernard LAMBERT : Sur la consommation d'eau et principalement sur la canicule de cet été, je crois que c'est une information qu'il faudrait pouvoir donner aux Bisontins et aux Bisontines par le biais de BVV, parce qu'on fait souvent appel au civisme mais on n'a pas souvent les résultats, je pense que là c'est un cas concret.

M. LE MAIRE : Je suis d'accord et j'ajouterai même qu'on peut aussi, dans BVV, dire ce que vient de dire l'Adjoint, qu'alors que beaucoup de conseils municipaux augmentent les taux de 5 à 10 %, eh bien nous, nous restons plutôt stables, je crois que ça serait une information objective et qu'il faut que les Bisontins le sachent. J'ai eu l'occasion de regarder la télévision quelques instants à midi et j'ai entendu qu'il y avait une grande tendance pour l'eau, au retour vers la gestion en régie comme nous. On nous disait il y a quelques instants qu'il fallait confier la gestion d'équipements au privé, si nous avions confié la gestion de l'eau au privé, on voit qu'aujourd'hui on serait peut-être obligé de revenir en arrière».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des commissions concernées et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs qui lui sont soumis.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.